
L'ÉDITION EN PERSPECTIVE

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION

2019 - 2020

SOMMAIRE

4•13 L'ÉDITION EN CHIFFRES

- 5** COVID-19 : l'impact de la crise sur les éditeurs
- 6** Les principaux chiffres 2019
- 7** Les chiffres de l'édition numérique
- 8-9** Livre et environnement
- 8-9** 3 questions à... Monique Barbaroux, administratrice générale au ministère de la Culture
- 10-11** L'édition scolaire
- 12-13** Le planisphère Livres Hebdo de l'édition française

14•23 MÉTIERS DU LIVRE

- 15-16** Relations auteurs-éditeurs : état des lieux des discussions
- 17** Directeurs de collection : un statut fragilisé
- 18-19** L'édition numérique, plus que jamais nécessaire
- 19** Assises du livre numérique : « Comment lironons-nous demain ? »
- 20** Assises de la littérature jeunesse : une 2^e édition sous le signe de la vitalité éditoriale
- 21** Clic.EDIT, du projet à la pratique
- 22** Charte « Prix du livre » : constats et avancées
- 23** COVID-19 : pour un plan de relance en faveur du livre, une tribune, une pétition

24•29 PROMOTION DU LIVRE

- 25** Groupe Littérature : des avancées pour le livre à la télévision
- 25** *J'aime le livre d'art* : le succès se confirme
- 26** Groupe Sciences pour tous : faire vivre les sciences
- 27** Commission Livre audio : une grande soirée de lecture au Vieux-Colombier
- 28** *Les Petits champions de la lecture* : le grand jeu national de lecture à voix haute
- 29** 3 questions à... Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Franck Riester, ministre de la Culture

30•37 QUESTIONS JURIDIQUES ET SOCIALES

- 31** Point d'actualité de l'OMPI
- 32** Liberté de publier : une situation très critique
- 33** Point d'actualité sur l'*open access*
- 34** Transposition de la directive Droit d'auteur en droit français
- 35** Lutte contre le piratage
- 36** Un taux de TVA réduit pour le livre audio
- 36-37** Actualité sociale

38•43 FOCUS BANDE DESSINÉE

- 39** Panorama de l'édition de BD en 2019
- 40** Étude SNE/GfK sur les acheteurs-lecteurs de BD : quels profils ?
- 41** Quelle place pour la BD dans l'enseignement ?
- 42** Rencontres en région : les éditeurs BD en Occitanie
- 43** Une exposition « Le renouveau de la BD Jeunesse » avec l'Institut français
- 42-43** 3 questions à... Moïse Kissous, président du Groupe BD du SNE

44•63 SNE, MISSIONS ET ACTIVITÉS

- 44-45** Le Syndicat national de l'édition, la force d'un réseau : les missions
- 46** Le mot de Pierre Dutilleul, directeur général du SNE
- 47** L'équipe du SNE
- 48-50** Les groupes du SNE
- 51-53** Les commissions du SNE
- 54-55** Les nouveaux adhérents en 2019
- 56** Le Bureau du SNE
- 57-62** Annuaire des adhérents du SNE
- 63** Répertoire des acronymes

ÉDITO



Vincent Montagne
Président du SNE

L'année 2019 fut une très bonne année pour le livre et l'édition, pour le SNE également. En témoignent les nombreuses réalisations de tous les groupes et commissions du SNE mises en lumière dans ce rapport, sur le plan juridique, fiscal, social, évènementiel. En témoignent également les chiffres de notre secteur. Malgré un mois de décembre difficile, le chiffre d'affaires des éditeurs a connu une hausse de 5 % et le nombre d'exemplaires vendus a augmenté de 3,8 %. Cette croissance est portée par l'édition scolaire, mais pas uniquement. En effet, hors scolaire, le chiffre d'affaires réalisé par les éditeurs sur leurs ventes de livres est en hausse de 1,7 %, avec un retour de la croissance sur le segment littérature (+0,7 %), un succès florissant et qui ne se dément pas de la bande dessinée (+11,3 %) ; et aussi les bonnes performances du livre jeunesse et des livres pratiques.

Et pourtant à l'heure où j'écris cet éditorial, une crise sanitaire sans précédent a brisé net ces tendances encourageantes, fruit de toute une profession, et affecté tous les maillons de notre chaîne du livre : auteurs, libraires, éditeurs, mais aussi bibliothécaires, imprimeurs.

Ce que nous venons de vivre ces derniers mois est inédit : un effondrement presque total du secteur pendant plusieurs mois...

Devant la gravité de la situation, nous pouvons nous féliciter d'avoir été capables d'une réaction rapide, individuelle pour chacune de nos maisons, et collective, montrant que tous les maillons de la chaîne du livre étaient non seulement interdépendants, mais aussi capables de se mobiliser ensemble. Dans cette période inédite, les éditeurs ont été un moteur essentiel de cette mobilisation et le SNE a fait face, aux côtés de ses membres.

Dès le 1^{er} mars, nous avons dû annuler le salon du livre, décision difficile, *a posteriori* évidente, mais lourde de conséquences pour l'ensemble du secteur et aussi pour le SNE.

Dès le mois d'avril, nous avons dû expliquer à l'État l'impact de la crise sur toute notre filière et convaincre les décideurs de l'importance de soutenir le livre et tous ses acteurs, au premier rang desquels les libraires. Et négocier des mesures d'urgence, pour le livre en général et l'édition en particulier.

Au plus fort de la crise, nous avons lancé une consultation auprès de tous nos membres, qui nous a donné le premier récit, assez terrifiant, de cette crise, mais qui est venue réaffirmer l'extraordinaire combativité des éditeurs dans leur activité, dans leur entreprise, auprès de leurs auteurs.

Dans cette période, nous avons su médiatiser nos combats pour obtenir, *in fine*, un plan de relance dont je crois pouvoir dire qu'il est à la hauteur des enjeux.

Mais l'actualité de notre secteur et *a fortiori* son avenir ne se limitent pas à la crise due au coronavirus. La vie continue et avec elle les nombreux défis qui nous attendent : poursuivre le dialogue avec les auteurs et l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, partager avec le plus grand nombre la spécificité de notre industrie fondée sur le prototype et la liberté inhérente à tout acte de création. Et œuvrer, malgré les incertitudes, pour la défense et la promotion de la lecture.

L'action du SNE est à l'image du métier d'éditeur, au cœur de l'écosystème du livre. Merci à tous les salariés du SNE qui à distance et confinés n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous tenir informés et garantir la continuité des services de notre syndicat. Merci à vous tous pour votre engagement quotidien pour faire entendre la voix du livre et maintenir sa place dans la société. Pour ensemble sortir de cette épreuve et poursuivre sur la voie de la création et de l'innovation.

« NOUS POUVONS NOUS
FÉLICITER D'AVOIR ÉTÉ
CAPABLES D'UNE RÉACTION
RAPIDE ET COLLECTIVE,
MONTRANT QUE TOUS LES
MAILLONS DE LA CHAÎNE DU
LIVRE ÉTAIENT CAPABLES DE
SE MOBILISER ENSEMBLE. »



LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ÉDITION PROGRESSE DE 5 % EN 2019

Une crise sanitaire sans précédent a entraîné en 2020 un effondrement presque total du secteur du livre... alors que tous les voyants étaient au vert en 2019 : un chiffre d'affaires des éditeurs en progression de 5 % avec un volume de vente de 435 millions d'ouvrages, l'édition numérique en augmentation de 9,2 %. L'édition scolaire affiche une progression de 35,9 %, la bande dessinée une hausse significative de 11,3 %.



COVID 19 : L'IMPACT DE LA CRISE SUR LES ÉDITEURS

Après huit semaines d'une crise sanitaire sans précédent qui a vu la filière du livre dans son ensemble marquer un coup d'arrêt brutal, le Syndicat national de l'édition a réalisé un sondage auprès de tous ses membres entre le 27 avril et le 6 mai 2020.

Cette enquête, à laquelle ont répondu 132 entreprises ou groupes d'édition, représentant environ 250 maisons d'édition, toutes tailles et tous secteurs éditoriaux confondus, avait pour objectif de mesurer au plus près de la réalité la situation économique, sociale et financière du secteur de l'édition afin d'évaluer le plus précisément possible les besoins de la profession et de faire des propositions concrètes pour accompagner la relance.

UN SECTEUR DUREMENT ET DURABLEMENT TOUCHÉ

- Un quart des maisons d'édition ont estimé qu'elles perdront plus de 40 % de leur chiffre d'affaires sur l'année 2020.
- Une maison sondée sur cinq a demandé à bénéficier du fonds de solidarité nationale de l'Etat (aide de 1500€ réservée aux TPE).
- 72 % des maisons d'édition sondées ont pris des mesures d'activité partielle.
- En moyenne, les éditeurs sondés ont prévu d'annuler ou de reporter 18 % de leurs nouveautés initialement prévues en 2020.

Les résultats du sondage confirment que la crise sanitaire a porté un coup extrêmement rude au secteur de l'édition et qu'un certain nombre de maisons, malgré les dispositifs d'aide et de soutien, sont confrontées à de graves difficultés qui vont, *a minima*, affecter leur activité à court et moyen terme.

Les éditeurs interrogés notent une hausse des ventes de livres numériques et une légère augmentation des ventes de livres audio dans le contexte de confinement et de fermeture des librairies sans toutefois que ces changements de comportements et d'usage soient assez conséquents pour compenser la dégradation de leur activité habituelle.

TROIS MOTIFS PRINCIPAUX DE FRAGILITÉ

- Un redémarrage des librairies et des points de vente assez lent.
- Une baisse de la demande des lecteurs, qui pourraient avoir d'autres priorités que le livre et la lecture une fois sortis du confinement.
- Des ressources financières insuffisantes pour accompagner l'effort de reprise.

SOLIDARITÉ DE L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE

Invités à identifier les pistes pour limiter l'impact de la crise et aborder la reprise, les premières propositions des répondants se tournent vers l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, soulignant les liens d'interdépendance qui les unissent et la nécessaire solidarité dont ils doivent faire preuve pour maintenir le secteur et sauvegarder sa diversité.

Les résultats de ce sondage confortent le SNE dans son appel à la mise en place, après les mesures d'urgence, d'un véritable plan de relance ambitieux pour le secteur du livre. Le SNE plaide en effet pour un plan qui allie à la fois une politique résolue de soutien à l'offre (subventions, prêts, exonérations de charges sociales et de taxes, adoption d'un tarif postal propre au livre) et une relance de la demande (lancement d'une grande campagne nationale de communication, commandes publiques massives de livres pour les bibliothèques, déploiement d'opérations telles que le Pass-Culture et les Chèques-Lire...).

Sur le site du SNE

Sondage SNE : COVID-19 - La situation des éditeurs de livres face à la crise

Les éditeurs sondés prévoient d'annuler ou de reporter 18 % de leurs nouveautés prévues en 2020

Principaux chiffres 2019

> Le chiffre d'affaires des éditeurs (ventes de livres et produit des cessions de droits) est passé de 2 670 millions d'euros en 2018 à 2 806 millions d'euros en 2019, soit une hausse de 5 %. Le nombre d'exemplaires vendus est, quant à lui passé de 419 millions en 2018 à 435 millions en 2019, soit une hausse de 3,8 %.

LES POINTS MARQUANTS À L'INTERNATIONAL

Les droits de traduction de 15 419 titres ont été cédés en 2019 : 13 505 pour des contrats de cession (88 % du total) et 1 914 pour des contrats de coédition (12 %). L'activité des maisons d'édition françaises à l'international s'est contractée en 2019, en baisse de 4 % par rapport à 2019 :

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIONS D'EUROS)

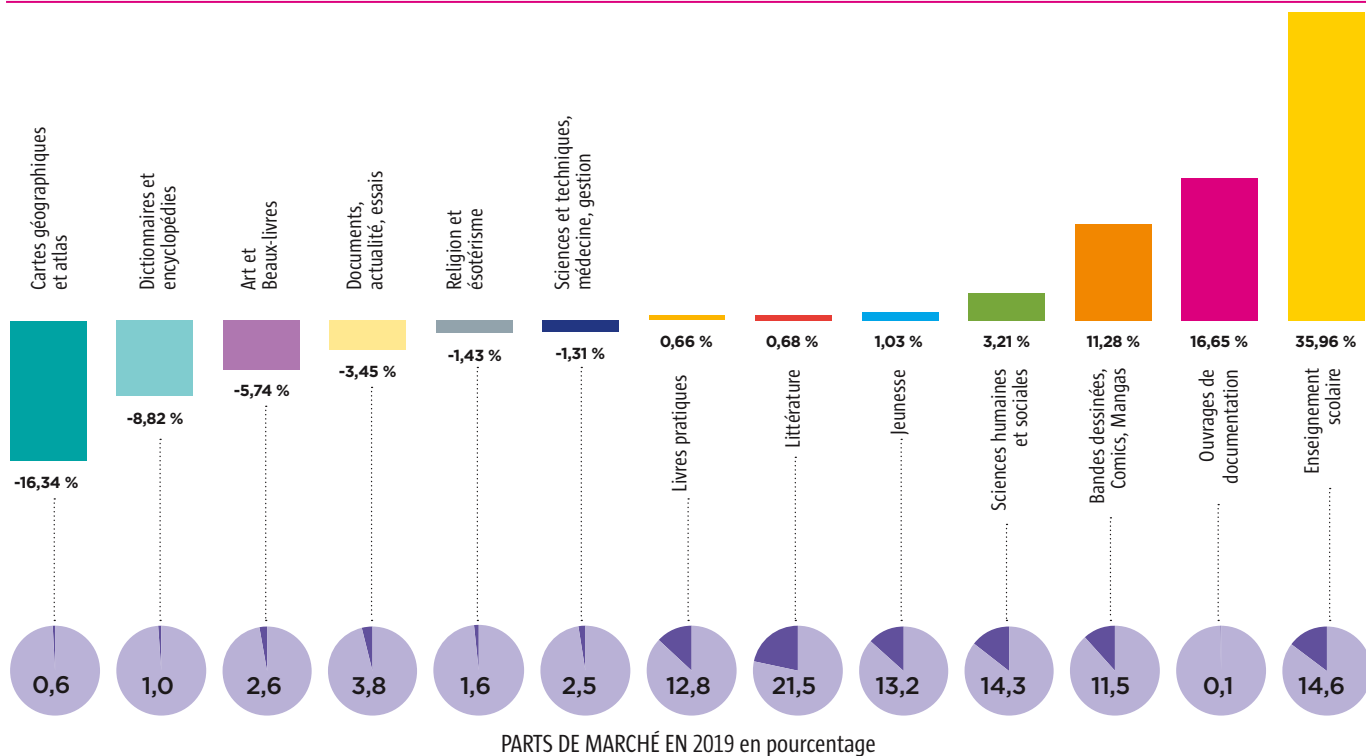
	2018	2019	Évolution
Chiffre d'affaires éditeurs	2 670,1	2 806,1	5,09%
Dont ventes de livres	2 524,7	2 665,1	5,56%
Dont cessions de droits	145,4	141,0	-2,98%
Chiffre d'affaires éditeurs (ventes de livres) hors scolaire	2 239,5	2 277,2	1,69%

Source : Les chiffres de l'édition, SNE, 2019-2020

à périmètre constant, le volume des cessions de droits a baissé de 3,6 % et celui des coéditions de 6,9 %. Hors coéditions, plus d'un titre sur deux (58 % du total) est cédé en jeunesse ou en bande dessinée. Le chinois arrive en tête des principales langues de traduction, suivi par l'espagnol et l'italien (+ de 1 000 contrats conclus pour chacune de ces langues).

+5,09%
Hausse du chiffre d'affaires des éditeurs

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2019 PAR SEGMENT ÉDITORIAL



L'ÉDITION NUMÉRIQUE EN PROGRESSION

En 2019, le chiffre d'affaires de l'édition numérique s'établit à 232,3 millions d'euros, affichant une progression de 9,2 % par rapport à l'année précédente. En augmentation régulière, la part des ventes numériques dans le chiffre d'affaires total des éditeurs s'établit désormais à 8,72 %.

La catégorie « Professionnel et Universitaire » englobe l'édition juridique, les Sciences humaines et sociales (SHS) et les Sciences techniques et médicales (STM). Les offres des éditeurs incluent les accès à des bases de données et la consultation d'ouvrages numériques par abonnement ou achats à l'acte. Ces offres

CA DE L'ÉDITION NUMÉRIQUE EN FRANCE EN 2018 ET 2019 (en euros)				
	2018*	2019	Évolution 2018-2019	Part des ventes numériques dans les ventes totales des éditeurs
Grand public (hors littérature)	15 533 257	14 299 070	-7,9%	1,14%
Littérature	28 327 247	29 816 438	5,3%	5,21%
Scolaire	11 480 949	24 332 872	111,9%	6,27%
Professionnel et Universitaire	157 304 051	163 858 767	4,2%	36,56%
Total	212 645 504	232 307 147	9,2%	8,72 %

* 2018 : chiffres retraités

Source : Les chiffres de l'édition, SNE, 2019-2020

s'adressent principalement aux professionnels et aux bibliothèques universitaires, tout en proposant des formules adaptées aux particuliers.

La catégorie « Scolaire » comprend les ventes de manuels numériques aux établissements, les ventes de licences annuelles ou pluriannuelles et les offres de ressources numériques parascolaires aux particuliers. Ces services solides et innovants adoptés par de nombreux collèges et lycées sont conçus pour accompagner les évolutions pédagogiques, en offrant une complémentarité entre les supports papier et numérique.

Les ventes au grand public sont dominées par la vente à l'acte de livres numériques, les modèles d'abonnement et de prêt numérique en bibliothèque restant marginaux dans leur chiffre d'affaires. Elles incluent les secteurs éditoriaux Littérature, Jeunesse, Bande-dessinée, Documents, Essais & Actualité, Pratique, Art & Beaux-livres, Religion, Dictionnaires, Ouvrages de documentation et Cartes et plans.

BAROMÈTRE DES USAGES DU LIVRE NUMÉRIQUE

La 10^e édition du baromètre des usages du livre numérique, publié par la Sofia, le SNE et la Société des gens de lettres (SGDL), souligne la diversité d'usages des livres numériques, audio (numériques ou CD) et imprimés.

L'usage des livres numériques et audio continue de progresser : en 2020, 1 Français sur 4 avait déjà lu un livre numérique et 1 sur 6 a écouté un livre audio.

Les lecteurs privilégient les livres :

- > audio, en situation de mobilité,
- > numériques, lors des déplacements quotidiens et dans le cadre professionnel,

> numériques et imprimés, au domicile pendant les vacances et au coucher.

Le smartphone reste l'équipement favori pour lire les livres numériques (42 %) et les livres audio numériques (56 %). Les Français préfèrent acheter leurs livres imprimés et numériques mais emprunter en bibliothèque leurs livres audio physiques.

À noter : 1 lecteur de livre numérique ou audio sur 3 serait intéressé par une formule d'abonnement.

Sur le site du SNE



10^e baromètre
Sofia/SNE/SGDL

LIVRE ET ENVIRONNEMENT

LES ACHATS DE PAPIER DES ÉDITEURS DE LIVRES EN FRANCE EN 2018

La 3^e édition de l'enquête sur les achats de papier des éditeurs de livres en France, menée par la commission Environnement et Fabrication du SNE, a été publiée en juin 2020. Elle complète et enrichit la précédente édition de 2017.

L'enquête recense les achats de papier de 64 groupes ou maisons d'édition pour les années 2017 et 2018, soit la consommation de papier de 300 marques éditoriales qui représentent 75 % des exemplaires produits en France en 2018.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE

En 2018, les éditeurs interrogés ont acheté 188 092 tonnes de papier. Hormis les années de réforme scolaire, la tendance est à une baisse des volumes de papier achetés depuis 6 ans. Cette tendance reste à confirmer dans les années à venir. En 2018, 95 % du papier acheté par les éditeurs interrogés est certifié PEFC ou FSC ou recyclé (contre 88 % en 2013). Une progression qui montre que les éditeurs sont plus attentifs aux papiers qu'ils achètent. Le volume de papier certifié acheté

ACHATS PAR TYPES DE PAPIERS

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Papier certifié	86%	87%	89%	91%	93%	94%
Papier non certifié	12%	10%	9%	7%	6%	5%
Papier recyclé	2%	2%	2%	2%	1%	1%

L'augmentation des achats de papiers d'origine certifiée PEFC ou FSC témoigne de l'engagement des maisons d'édition pour des achats responsables.

est plus élevé au sein des moyennes et des grandes structures (taux supérieur à 94 %) qu'au sein des structures de petite taille (taux d'environ 71 %). Le volume de papier certifié acheté est également plus élevé lorsqu'il est acheté directement par l'éditeur (97 %) plutôt que via un imprimeur (83 %). Pour rappel : selon les chiffres publiés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), la consommation de papier pour les livres représente 6,3 % de la consommation totale de papiers graphiques en France en 2018.

RECOMMANDATIONS POUR DES PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES

Si l'enquête montre les progrès accomplis par les éditeurs concernant les types de papier achetés et la baisse des volumes à périmètre égal, elle souligne aussi les points qui restent à améliorer :

- Inciter les éditeurs à exiger systématiquement un papier certifié ou recyclé à leurs imprimeurs.
- Sensibiliser les éditeurs de petite taille à acheter des papiers certifiés.

3 QUESTIONS À

Monique Barbaroux, administratrice générale au ministère de la Culture



Réunir à une même table tous les acteurs de la chaîne autour de ce sujet était inédit, que retirez-vous de cette expérience ?

M.B. : Ce fut une première pour tous les acteurs de la filière mais une première aussi pour la Mission développement durable du ministère de la Culture.

Nous nous sommes retrouvés pendant plus d'un an pour réfléchir sur toute la chaîne du livre et de la lecture pour coproduire des idées, du sens et surtout des actions ! Cela montre qu'un travail collectif sur ce sujet transversal est possible, et surtout qu'il est aujourd'hui indispensable. Tous les acteurs interagissent ! Toute mesure concrète résultera

LIVRAISON PROPRE DE NUIT DES LIBRAIRIES PARISIENNES

Depuis 2008, le transporteur Speed Distribution propose aux libraires, à Paris et en première couronne, une solution de livraison de nuit éco-responsable, avec l'aide du Syndicat de la librairie française (SLF), de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et du SNE.

En soutien à cette démarche, la Ville de Paris accorde des aides pour les

travaux nécessaires à l'accès du livreur et à la réduction des nuisances sonores, pour une meilleure optimisation de l'activité des librairies.

Depuis 2019, la charte « Livraisons de nuit respectueuses des riverains et de l'environnement », rédigée par l'association Certibruit et le SLF, permet aux libraires de s'engager dans un processus de labélisation. Ce dispositif, expérimenté pour

la première fois à Paris en janvier 2020, pourrait être généralisé et devenir une obligation dans les années à venir.

Une alternative éco-responsable à la livraison de jour

de la « culture du compromis » entre intérêts parfois opposés et souvent tout aussi légitimes, et de la volonté d'arriver à un équilibre avec un accompagnement des pouvoirs publics.

Quels sont les moyens d'actions spécifiques au ministère de la Culture pour favoriser le développement durable dans le secteur du livre ?

M.B. : Dans le secteur du livre, le ministère de la Culture n'est pas le seul à disposer de moyens d'action ; le rôle du ministère de la Transition écologique et solidaire et de Bercy avec la DGE est essentiel ; André Malraux écrivait en 1946 dans son *Esquisse d'une psychologie du cinéma* « par ailleurs, le cinéma est une industrie ». Pour l'édition, il me semble que ce « par ailleurs », c'est un « d'abord », même si le soutien aux auteurs et aux manifestations littéraires, le développement d'un réseau de bibliothèques, l'aide aux librairies indépendantes et de proximité, la tutelle de la BnF, de la Bpi et du CNL sont les piliers d'une politique publique du livre.

Quelques exemples parmi d'autres : s'assurer que les éditeurs publics du champ culturel respectent de bonnes pratiques dans leur processus de fabrication et de commercialisation ; signer avec les régions un contrat de filière accompagnant les démarches RSE favorisant les dynamiques territoriales, les circuits courts et la relocalisation ; réfléchir pour les Outre-Mer à un modèle viable d'impression en courts tirages *in situ* ; enfin, et c'est un travail essentiel en cours au CNL, mettre en place des critères précis d'éco-responsabilité dans l'attribution de ses aides à la filière.

Selon vous, quelle place pour le livre dans le monde durable de demain ?

M.B. : Monde durable, plus apaisé, plus sobre, plus respectueux des équilibres planétaires... Un monde donc où le livre aura forcément une place essentielle ! Un compagnon au long cours que le volatil Internet (lourd de coûts environnementaux) ne pourra pas évincer.

ACTES DU COLLOQUE DE LA BNF

Livre, lecture et environnement, une histoire à poursuivre.

Les actes des rencontres qui se sont déroulées les 4 décembre 2018 et 28 mars 2019 sont parus et téléchargeables sur le site du SNE.

Ces journées d'étude organisées sous l'égide du ministère de la Culture, de la Bibliothèque nationale de France et du Centre national du livre, en partenariat avec le SNE, ont réuni tous les acteurs de la chaîne du livre afin d'éclairer le débat et de favoriser les actions contribuant au développement durable dans le champ culturel.

Sur le site du SNE

Actes des rencontres « Livre, lecture et environnement, une histoire à poursuivre »

L'ÉDITION SCOLAIRE

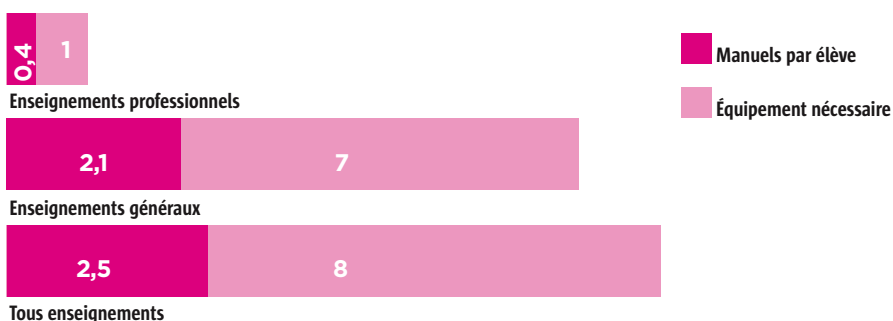
RÉFORMES DU LYCÉE ET DE LA VOIE PROFESSIONNELLE : PREMIER BILAN DE LA RENTRÉE 2019

L'année 2019 a été marquée par l'entrée en vigueur des réformes du lycée et de la voie professionnelle mises en place par Jean-Michel Blanquer en 2018.

Le long travail mené par les Éditeurs d'Éducation avec le ministère de l'Éducation nationale et les régions, notamment sur un passage au numérique soutenu par certaines d'entre elles, a porté ses fruits : la rentrée s'est globalement bien passée sur l'ensemble du territoire, avec des livraisons de manuels imprimés ou numériques diversifiés, à jour des programmes.

Ce constat est toutefois à nuancer en fonction des régions : certaines n'ont pas financé l'achat de manuels à hauteur des besoins des élèves, entraînant des inégalités territoriales. Sur la question du support, notons par ailleurs que pour la voie générale et technologique, 30,5 % des manuels en classe de seconde sont

ÉQUIPEMENT DES ÉLÈVES DE LA VOIE PROFESSIONNELLE À LA RENTRÉE 2019



numériques, et 27,1 % en classe de première.

Concernant la voie professionnelle, les programmes de CAP et de seconde ont été publiés au bulletin officiel spécial n° 5 du 11 avril 2019, pour une application à la rentrée 2019 ! Ce calendrier a soumis les éditeurs scolaires à des délais totalement inédits pour parvenir à publier les manuels à temps.

Malgré les efforts des éditeurs, les élèves de la voie professionnelle ont bel et bien été sacrifiés : seul 30 % de l'équipement est financé en 2019 dans les lycées professionnels.

4 plateformes représentant

25 maisons d'édition

CRÉATION D'UNE COMMISSION NORMES & STANDARDS DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

En février 2020, Les Éditeurs d'Éducation ont créé une commission Normes & Standards des Ressources Éducatives (NSRE) au sein de l'association. Cette commission regroupe tous les acteurs et plateformes de manuels scolaires et ressources numériques : Canal Numérique des Savoirs (CNS), Edulib,

le Kiosque numérique de l'éducation (KNÉ) et Lelivrescolaire.fr. Elle a pour objectif l'amélioration des métadonnées descriptives des manuels et ressources éducatives et travaillera en étroite collaboration avec le groupe « Normes et Standards » de la commission numérique du SNE.

ÉCOGESTE LYCÉES 2019 : LES ÉDITEURS D'ÉDUCATION ET VEOLIA S'ASSOCIENT POUR RECYCLER LES ANCIENS MANUELS SCOLAIRES

Dans le cadre des réformes du lycée général et technologique et de la voie professionnelle, les lycées ont dû renouveler, à la rentrée 2019, l'ensemble des manuels scolaires sur deux niveaux afin d'acquérir les éditions conformes aux nouveaux programmes.

Veolia et Les Éditeurs d'Éducation se sont donc associés pour proposer à tous les lycées de France continentale et aux associations de parents d'élèves une occasion de mobiliser les élèves et la communauté éducative autour des



OPÉCOVID19 : MISE À DISPOSITION GRATUITE DES MANUELS SCOLAIRES

Dans le contexte sanitaire exceptionnel dû au COVID-19, Les Éditeurs d'Éducation ont pris l'initiative d'accompagner la continuité pédagogique mise en place par le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer. Dès le 12 mars, les éditeurs scolaires ont ainsi mis gratuitement à la disposition des élèves et des enseignants la consultation de manuels numériques via leurs sites ou plateformes afin de soutenir la communauté pédagogique.



questions d'économie circulaire et de recyclage grâce à l'opération Écogeste Lycée 2019. Les manuels scolaires ont été collectés, les différents papiers ont été triés en fonction de leur qualité dans des centres de tri et transformés en matières premières par Veolia. Cela a permis aux papetiers de fabriquer du papier recyclé, créant une véritable boucle d'économie circulaire au sein de laquelle la valeur environnementale du manuel scolaire succède à sa valeur intellectuelle. Cette opération est gratuite pour les établissements ; elle est également

solidaire puisque Les Éditeurs d'Éducation et Veolia ont décidé de reverser une somme forfaitaire par tonne de papier recyclé à l'association Les Restos du Cœur pour ses ateliers de français, ses missions de soutien scolaire et d'accès à Internet accompagné.

453

lycées participant à l'opération
Écogeste lycées 2019

DIRECTIVE EUROPÉENNE : TRANSPOSITION DE L'ARTICLE 5 RELATIF À L'EXCEPTION PÉDAGOGIQUE

La directive européenne sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique a été adoptée définitivement le 17 avril 2019. L'article 5 impose dorénavant de mettre en œuvre dans les États membres une exception à des fins d'illustration dans

le cadre de l'enseignement, dans un périmètre très encadré. L'association participe activement au groupe de travail mis en place avec le SNE et le CFC afin de réfléchir aux modalités de mise en œuvre de cette exception ainsi qu'à la rédaction d'un texte de transposition.

MICHELIN

Edilarge (Ouest-France/Cap Diffusion), Calligram, Pearson France, Petit à Petit, Gouttière, De Saxe, Les 2 royaumes, Mnémos, Ankama

MDS

MÉDIA PARTICIPATIONS

CA 2018 : 548 M€

29%

PÔLE IMAGE

Dargaud, Dupuis, Lombard, Kana, Urban Comics, Little Urban, Urban China (50%), Lucky Comics, Ed. Blake & Mortimer, Chronique, Huginn & Muninn, Citel Video, Dargaud Media, Ellipsanime, Microids, Mediatoon, Plastoy, Dupuis Audiovisuel, Storimages, VF Films, Belvision, Dreamwall

FLEURUS

Mame, Tardy, Desclée, éd. Rustica, Mango, Vagnon, Ed. 365, Ediser

ED. NAT. DU PERMIS DE CONDUIRE

PRESSE

Cambium Media (Rustica, Système D, Maisonbrico) Edifa, Magnificat, I.Media

ÉTRANGER

Abrams (USA), Golden Turtle (USA), Stewart, Tabori & Chang (USA), Knesebeck Verlag (Allemagne)

Anne Carrière (+ diff : Emmanuelle Colas, Nouvel Attila, Aux forges de Vulcaïn, etc.)

SEUIL

Points, L'Olivier (90%), Le Sorbier, A.-M. Métaillé (85%), Don Quichotte, Editions du Sous-sol, Raconter la vie

LA MARTINIÈRE

Delachaux et Niestlé, Saltimbanque, Le Serpent à Plumes

INTERFORUM

MICHEL LAFON
(CA 2018 : 58,5 M€)
Privé

HUGO & CIE

AC MÉDIA
KI-on, Lumen, Mama Books

L'OPPORTUN
L'Etudiant, Nisha, Kaya

STEINKIS
Splash, Vega, Jungle, Warum Vraoum!

Allary, L'Homme, Sand-Tchou/Mengès/Place des Victoires, Bartillat, Gault-Millaud, Alma, Agullo, Ring, Le Cerf, Bottin Gourmand, Gérard de Villiers, White Star, Maxima, Assouline, Alain Ducasse, Parigramme, Club International du Livre/ Sélection Readers Digest, L'âge d'homme, Max Milo, Media 1000, Usborne (UK), Arléa, Mollat, Castor Astral, Philippe Rey, Plume de carotte, Ed. du Patrimoine, Viviane Hamy, CNRS éditions, etc.

30%

EDITIS

CA 2018 : 750 M€

PLACE DES ÉDITEURS

Presses de la cité, Omnibus, Belfond, Plon, Perrin, Presses de la Renaissance, Chemin vert, L'Express (licence)

EDI 8

First, Gründ, 404, Hors collection, Le Pré aux Clercs, Acropole, Poulpe Fictions, Les Escalles, Le Dragon d'or, Tana, Solar, Hemma, Langue au chat, Slalom, Lonely Planet (licence),

ROBERT LAFFONT

Seghers, Bouquins, Julliard, Nil, Séguier

XO/OH! EDITIONS

UNIVERS-POCHE
Pocket, PKJ, 10/18, Fleuve, Kurokawa, Langues pour tous, 12/21

EDITIS EDUCATION

Nathan, Bordas, Le Robert, Retz, CLE International, Syros, Daesign, Ecole vivante, L'Agrume

LE CHERCHE MIDI!

SONATINE

HÉLOÏSE D'ORMESSON

TÉLÉMAQUE

L'ARCHIPEL
Ecriture, Archipoche, Presses du Châtelet

LA DÉCOUVERTE

Zones, Dominique Carré, Les empêchés de penser en rond

PARASCHOOL

GRUPE LIBELLA

Buchet-Chastel, Phébus, Libretto, Cahiers dessinés, Photosynthèses, Favre, Noir sur blanc/Notabilia, Delpire, World Editions, Le Temps apprivoisé, Au diable vauvert (maj.), Oficyna Literaska (Pologne)

EYROLLES

(CA 2018 : 44 M€)
Diffusion Géodif : John Libbey eurotext (Arnette, Doin, Pradel) Lamarre, Quae, etc.

GRUPE AUZOU

Diffusion EDI

GRUPE REVUE FIDUCIAIRE

(CA 2018 : 33,9 M€)

LEXTENSO

LGDJ, Montchrestien, Gualino, Defrénois, Joly, Gazette du Palais

PRISMA

National Geographic, Prat, ESF, Heredium + Ed. Prisma (diff. Interforum)

CLASSIQUES GARNIER

ESKA

Diffusés CDE : Gallmeister, Minuit, Tallandier (+ LaBoétie), L'Atelier, Verdier, Liana Levi, Le Félin, Christian Bourgois, José Corti, Galilée, Zulma, Erès, Vigot-Maloine, Cornélius, Esprit, Phaidon, EHESS, Sabine Wespieser, Imav, La Manufacture des livres, etc.

Diffusés Sofedis : FFRP, Parole et silence, Privat, Berger-Levrault, Blay Foldex, De Vecchi, De Borée & Marivole, Mardaga, Chantecler, Mijades, Chronosports, La Vie du rail, EDP sciences, Mediaspaul, Nouvelle Cité, etc.

LIVRES HEBDO

MADRIGALL

CA 2018 : 574 M€

SODIS

UNION DISTRIBUTIO

GALLIMARD

Gallimard, Gallimard Jeunesse, Gallimard Loisirs, Folio, La Pléiade, Verticales, Bleu de Chine, Denoël, Mercure de France, La Table ronde, Quai Voltaire, P.O.L (87%), Joëlle Losfeld, Alternatives, Les grandes personnes, Futuropolis, Hoëbeke, etc.

CASTERMAN

J'AI LU/LIBRIO
(35% Hachette)

FLAMMARION

Flammarion, Climats, Aubier, GF, Arthaud, Pygmalion, Autrement, Maison rustique, Père Castor

49%

RELX GROUP

CA 2018 : 199 M€

LexisNexis (distribution Sodis), Elsevier Masson (distribution Hachette)

ELLIPTSES

LITO

ETAI

ASSIMIL

ÉCONOMICA

L'HARMATTAN
Michalon, Sutton (37,5%)

KARTHALA

FRANCE LOISIRS
(CA 2018 : 89 M€)
Grand Livre du mois

ENI

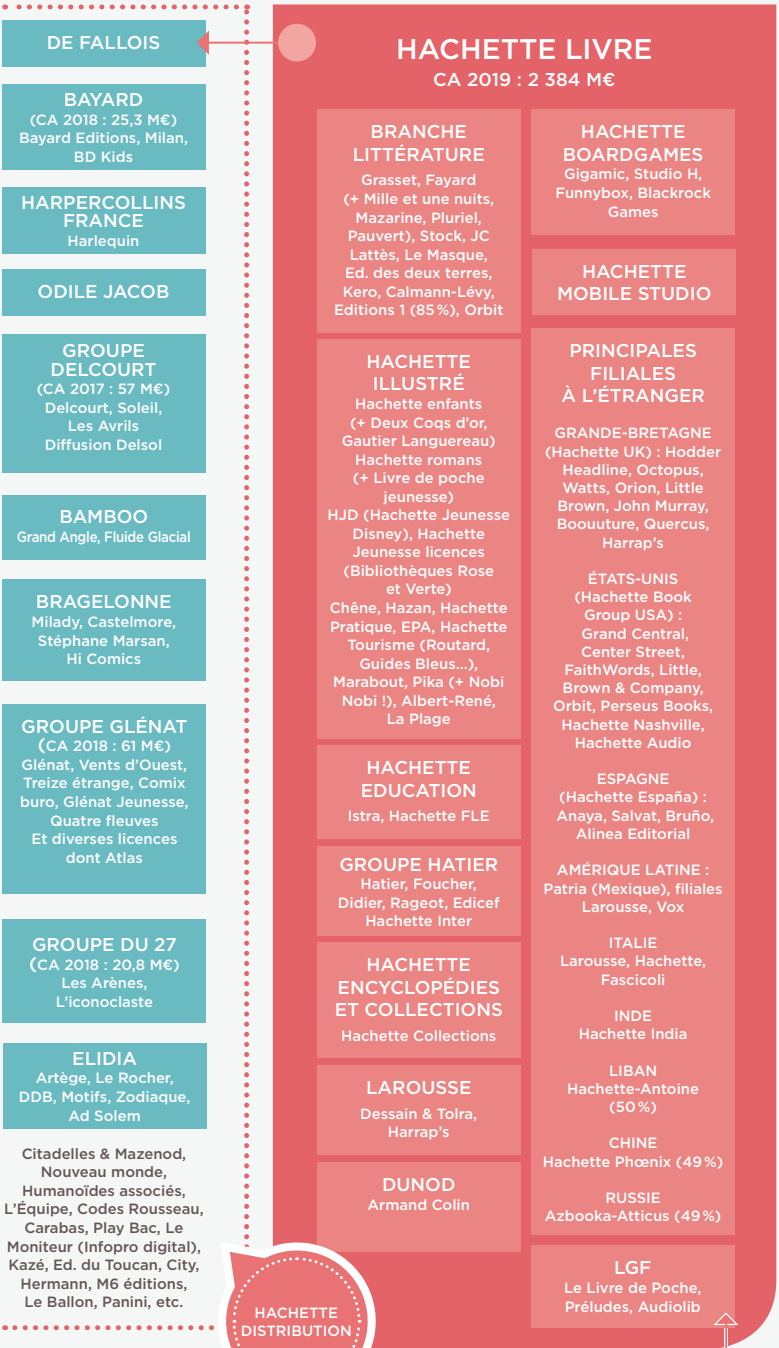
LAVOISIER
Tec & Doc, EMI, Hermès, Méd.-Sciences, Synthèse agricole

GRUPE LEFEBVRE-SARRUT

CA 2018 : 508 M€

Éditions Législatives, Francis Lefebvre, Dalloz (+ Sirey, Delmas), Juris (distribution Hachette)

El Derecho (Espagne) SDU (Pays-Bas) Indicator (Belgique, Royaume-Uni) Ipoosa Francis Lefebvre (Italie, 50%) Juris (Allemagne, 50%)



- DE FALLOIS**
- BAYARD**
(CA 2018 : 25,3 M€)
Bayard Éditions, Milan, BD Kids
- HARPERCOLLINS FRANCE**
Harlequin
- ODILE JACOB**
- GROUPE DELCOURT**
(CA 2017 : 57 M€)
Delcourt, Soleil, Les Avrils Diffusion Delsol
- BAMBOO**
Grand Angle, Fluide Glacial
- BRAGELONNE**
Milady, Castelmorse, Stéphane Marsan, Hi Comics
- GROUPE GLÉNAT**
(CA 2018 : 61 M€)
Glénat, Vents d'Ouest, Treize étrange, Comix buro, Glénat Jeunesse, Quatre fleuves Et diverses licences dont Atlas
- GROUPE DU 27**
(CA 2018 : 20,8 M€)
Les Arènes, L'iconoclaste
- ELIDIA**
Artège, Le Rocher, DDB, Motifs, Zodiaque, Ad Solem

- Citadelles & Mazenod, Nouveau monde, Humanoïdes associés, L'Équipe, Codes Rousseau, Carabas, Play Bac, Le Moniteur (Infopro digital), Kazé, Ed. du Toucan, City, Hermann, M6 éditions, Le Ballon, Panini, etc.
- GROUPE TRÉDANIEL**
Courrier du livre, Exergue, Dervy, Diateino, Josette Lyon
- DILISCO**
- Amphora, Rue des écoles (+ Mila, Garnier, Circonflexe-Millepages), Ed. Marie-Claire, Elcy, Modus Vivendi, Studyrama (+ Breal), Yoyo, Terre vivante, etc.
- DILA**
La Doc. française, Journaux Officiels



ALBIN MICHEL
CA 2018 : 201 M€

Magnard/Vuibert Delagrave, Librairie des écoles, De Boeck supérieur, Horay, Leduc.s (94%), Jouvence (80 %)

LEGENDE

- Participation au capital
- Centre de distribution
- Lien de distribution

Carte conçue par Fabrice Piault / Livres Hebdo
Reproduction interdite sans autorisation préalable
© Livres Hebdo Mars 2020

ACTES SUD
(CA 2018 : 74,7 M€)
Babel, Sindbad, Solin, Actes Sud junior, Hélium, Papiers, Photo Poche, Rouergue, J. Chambon, Errance, Thierry Magnier, Imprimerie Nat., Picard, Ed. de l'an 2, Gaïa, Textuel (65 %), Payot-Rivages, Inculte (63%), Cambourakis (60%), Les liens qui libèrent (30%)

SARBACANE

NOVA GROUPE
L'école des Loisirs, Rue de Sèvres, Kaléidoscope, Globe, Pastel (Bruxelles), Moritz-Verlag (Francfort), Babalibri (Milan)

HUMENSIS
(CA 2018 : 36,4 M€)
Que-sais-je ?, Puf, L'Observatoire, Belin, Herscher, Le Pommier, Les Equateurs, Pour la Science, Premières loges

Taschen, Petit Futé, RMN Grand Palais, Centre Pompidou, Somogy, La Tengo, Le Dilettante, L'amateur/Marval, Léo Scheer, etc.

SALVATOR
(+ diff. : Béatitudes, Centurion, etc.)

MAKAS-SAR Divers petits éditeurs
POLLEN
COOP BREIZH
DOD & CIE
Vilo/Ramsay Magasin Pittoresque

LES BELLES LETTRES
L'épure, La fabrique, Ça et là, L'Association, etc.

GROUPE PIKTOS
Grancher, Dangles, Trajectoire, Chariot d'or, Terran, Oxus, Quintessence
100%
DG DIFFUSION
Ada, Ariane, Bussière, etc.

HARMONIA MUNDI
20% → L'Aube Ph. Picquier, Champ Vallon, Finitude, Allia, Rue du monde, Hong Fei, 25% → Mémo F. Bourin, etc.



LE SNE SE MOBILISE POUR LE LIVRE

Malgré la crise sanitaire, le SNE a continué le dialogue avec ses partenaires, notamment avec les auteurs. Certains projets comme le *booktracking*, Clic.EDIT ou la charte « Prix du livre » ont été ralentis, mais les Assises du livre numérique et de l'édition Jeunesse ont montré l'importance de ces secteurs en période de crise. Dans ce contexte économique difficile, le SNE, très actif, a lancé un appel avec ses partenaires au Président de la République pour sauver le livre et la lecture grâce à un plan de relance ambitieux.

RELATIONS AUTEURS-ÉDITEURS : ÉTAT DES LIEUX DES DISCUSSIONS

Dans le contexte de la transposition de la loi sur le droit d'auteur et de la publication des deux rapports commandés par le ministère de la Culture, le rapport Racine et le rapport Bergé, les discussions auteurs-éditeurs ont été au cœur de l'année 2019-2020. État des lieux de ces discussions.

La remise au ministre de la Culture du rapport « L'auteur et l'acte de création » par Bruno Racine fin janvier 2020 (cf. encadré p. 16) ainsi que celle du rapport d'Aurore Bergé au Premier ministre, relatif à l'émancipation par les arts et la culture mi-février 2020, ont permis de mettre en lumière une réalité bien connue des acteurs de la chaîne du livre : la fragilité de la filière et l'interdépendance de ses maillons. Ces deux rapports

énoncent des propositions qui, si elles devaient être traduites en dispositions concrètes, supposent un préalable indispensable : celui de la concertation et de la coordination pour une prise en considération des problématiques de l'ensemble des parties prenantes.

Après l'annonce du plan d'action pour les artistes et les auteurs par le ministre de la Culture, le 18 février 2020, lors de sa conférence de presse suite à la remise du rapport de Bruno Racine, le SNE et le Conseil Permanent des Écrivains (CPE) qui regroupe 16 associations d'auteurs et organismes, se sont rencontrés et ont évoqué plusieurs sujets. Il est en effet important de noter que dans son discours annonçant ce plan d'action, le Ministre a renvoyé aux discussions entre parties prenantes les sujets relatifs notamment au partage de la valeur.

Durant ces échanges les sujets évoqués concernaient notamment :

- la rémunération des auteurs, le CPE défendant la définition d'un taux de référence de rémunération proportionnelle selon les secteurs ;
- la périodicité de la reddition des comptes, le CPE défendant le principe d'une reddition des comptes semestrielle ;
- la transparence et le suivi des ventes.

Le CPE réclame la mise en place d'un outil de suivi des ventes en sortie de caisses, destiné à apporter aux auteurs une information régulière et précise quant aux ventes de leurs ouvrages.

Pour répondre notamment à ce besoin de transparence, auteurs et éditeurs sont convenus d'associer pleinement les auteurs et les libraires au projet de *booktracking* développé par le SNE (cf. encadré p. 17).

Par ailleurs le SNE et le CPE ont évoqué l'ouverture des discussions sur la révision de l'accord du 1^{er} décembre 2014 portant sur le contrat d'édition dans le secteur du livre. Conformément aux termes même de cet accord, « les parties signataires engagent une discussion sur sa révision, sous l'égide du ministère chargé de la Culture, tous les cinq ans à compter de sa signature ».

Enfin, parce que tout le secteur du livre est en péril, du fait de la pandémie du COVID-19, CPE et SNE,

« Rien de bon ne sortira d'un affrontement entre les artistes-auteurs et les autres acteurs de la filière – je pense à ceux qui les accompagnent dans leur démarche créative, à ceux qui assurent la diffusion des œuvres. »

FRANCK RIESTER, MINISTRE DE LA CULTURE



associés au Syndicat de la librairie française (SLF), ont lancé conjointement un appel au Président de la République, pour demander la mise en place d'un plan de relance ambitieux en faveur du livre et de la lecture (cf. p. 23).

En parallèle des échanges avec le CPE, des discussions bilatérales permettent d'avancer sur d'autres dossiers. Ainsi, le 25 février le

groupe Jeunesse du SNE rencontrait la Charte des Auteurs et Illustrateurs Jeunesse. La question d'une rémunération plus équitable entre les hommes et les femmes a notamment été posée.

Les éditeurs sont attentifs à la situation des auteurs qui tend à se dégrader de façon très préoccupante. Toutefois la diversité des situations des auteurs et la

spécificité de chaque secteur éditorial rendent impossible la mise en place d'une solution unique et qui s'appliquerait à toute l'édition, tous segments confondus.

Le SNE prône le dialogue pour qu'auteurs et éditeurs puissent s'entendre, dans la concertation, sur des réponses adaptées à toutes les situations, à l'image de ce qu'ils ont su construire ensemble lors des discussions sur le contrat d'édition à l'ère du numérique.

Les modalités de travail en commun dépendront en partie du cadre souhaité par le ministre de la Culture.



LE RAPPORT RACINE ET SES ENJEUX POUR L'ÉDITION

Publié le 22 janvier 2020, sous le titre « L'auteur et l'acte de création », le rapport de Bruno Racine répond à une demande d'étude prospective de Franck Riester, ministre de la Culture. Il traite de l'évolution de la situation économique, sociale et fiscale des artistes-auteurs et présente une série de 23 recommandations.

Suite à la publication de ce rapport, le ministre de la Culture a appelé les acteurs des différentes filières créatives à se réunir et trouver les voies et moyens pour accéder à des solutions satisfaisantes. Il a souligné les enjeux de ces concertations : renforcer les chaînes de création pour générer plus de valeur et répartir celle-ci de façon équitable entre tous les acteurs.

Dans un communiqué de presse du 30 janvier, le SNE a réaffirmé que les éditeurs, acteurs de la création éditoriale, sont conscients des inquiétudes des auteurs et désireux de trouver des

réponses, en fonction de la spécificité de chaque secteur éditorial. Engagés dans un dialogue constant avec le Conseil Permanent des Écrivains (CPE), les éditeurs sont favorables à avancer avec les auteurs sur de nombreux sujets, comme la question de la transparence, le livre d'occasion, mais aussi la baisse du nombre de lecteurs.

Cependant, c'est l'ensemble de la filière qui doit être considéré – auteur, éditeur, diffuseur, libraire et lecteur – car c'est une chaîne dont tous les maillons sont fragiles et interdépendants. Constatant que les recommandations du rapport Racine ne font l'objet d'aucune mesure chiffrée, le SNE a appelé à la réalisation d'une étude d'impact.

Il en va de la place et de l'avenir du livre dans notre société, de son rayonnement en France et à l'International.

DIRECTEURS DE COLLECTION : UN DÉCRET QUI FRAGILISE À NOUVEAU LE STATUT DES DIRECTEURS DE COLLECTION

L'adoption d'un décret concernant les revenus accessoires des auteurs qui étend le champ de leurs activités principales en y incluant notamment la direction de collection, semblait pouvoir lever les difficultés juridiques et économiques que rencontrent depuis plus de trois ans les maisons d'édition et les directeurs de collection.



Pourtant, le décret n°2020-1095 publié le 28 août 2020, loin de régler les difficultés, entretient une situation d'incertitude juridique.

En effet, ce décret permet la rémunération en droit d'auteur d'une activité de conception et d'animation d'une collection mais sous condition d'originalité de la collection.

Or, le principe même de l'originalité d'une collection et la preuve de cette originalité posent de réelles difficultés juridiques. De nombreuses questions se posent, notamment au regard d'une jurisprudence qui semble dénier tout caractère d'originalité aux collections.

Le SNE réitère le souhait d'une solution fondée sur des critères clairs, argumentés et raisonnables des situations qui devraient nécessairement être admises comme des directeurs de collection, dans

l'esprit du droit de la sécurité sociale. Cette solution seule permettrait réellement de mettre un terme à l'insécurité juridique.

Le SNE a sollicité le ministère de la Culture pour que ce dernier l'éclaire sur le périmètre d'application des dispositions de ce projet de décret. A noter que le décret prévoit une entrée en vigueur de ces dispositions au 1^{er} janvier 2021. *A minima* jusqu'à cette date, et dans l'attente d'obtenir les éclairages nécessaires, les fiches pédagogiques élaborées par le SNE permettent d'identifier les différents cas de figure possibles, assortis d'une présentation des conditions permettant d'y recourir et des régimes fiscaux et sociaux attachés à chaque cas.



Sur le site du SNE

**Fiches pédagogiques :
Directeurs de collection**

PROJET *BOOKTRACKING* : POINT SUR LE DÉVELOPPEMENT

Annoncé comme chantier prioritaire par Vincent Montagne, lors des vœux du SNE en janvier 2019, le projet *booktracking* pâtit du retard lié aux mesures de confinement contre le COVID-19. Il reste cependant stratégique pour toute l'interprofession et une priorité pour le SNE.

Le projet *booktracking* a pour objectif d'informer sur la vente des livres, afin de renforcer l'échange d'informations et la transparence entre tous les

acteurs de la chaîne du livre. Pierre Dutilleul, directeur général du SNE, en charge de ce dossier, continue les concertations avec les partenaires de l'interprofession que sont Dilicom, Electre, le SLF (Syndicat de la librairie française) et GfK. Il a été décidé lors de la réunion du 28 février 2020 avec le CPE (Conseil Permanent des Écrivains) que les auteurs seraient pleinement associés à l'élaboration du projet.

Le *booktracking* vise à :

➤ proposer aux auteurs un état des

ventes de leurs ouvrages quasiment en temps réel ;

➤ fournir le détail des ventes de livres, titre par titre, département par département, éditeur par éditeur. Éditeurs, auteurs et libraires disposeront ainsi d'un outil commun et précis d'information sur les ventes, destiné à faciliter la coopération et la communication entre toutes les parties prenantes. Les discussions pourront reprendre dès la rentrée 2020, pour une mise en œuvre opérationnelle dans les meilleurs délais.

L'ÉDITION NUMÉRIQUE, PLUS QUE

La crise sanitaire, le confinement, l'école à la maison et le télétravail sont venus mettre en lumière au printemps 2020 l'importance du livre numérique. Tour d'horizon des initiatives visant à faciliter son accès à tous les publics.

EDRLab, LES AVANCÉES 2019

L'EDRLab, laboratoire européen du livre numérique, est engagé dans plusieurs projets fondamentaux pour l'édition numérique :

LCP (Licensed Content Protection)

Ce nouveau verrou numérique, simple, fiable et non-propritaire, permet la régulation du nombre de copies d'un ouvrage en circulation tout en autorisant l'emprunt de livres numériques en bibliothèque et le partage dans le cadre de la sphère privée. LCP deviendra une Spécification Technique ISO avant la fin de l'année 2020. Cette nouvelle DRM en cours de déploiement dans le monde est en test dans plusieurs bibliothèques françaises dans le cadre du prêt numérique en bibliothèque (PNB). Tous les ouvrages au format ePUB et PDF peuvent être protégés par LCP, même s'ils ont été achetés par la bibliothèque avant l'apparition de cette solution.

W3C Audiobooks

Le format W3C Audiobooks permet de distribuer de manière standardisée des livres audio dotés de métadonnées et d'une table des matières similaires à celles d'un ebook au format ePUB.

Ce format est également utilisable comme format de téléchargement et même comme format d'écoute en ligne. Il est en cours d'intégration dans les kits de développement Radium et est compatible avec la DRM LCP.

DIViNa (Digital Visual Narratives)

Le format DiViNa, incubé par EDRLab, permet de distribuer et lire toute BD numérique (y compris Comics, Manga et Webtoons). Ce format est en cours d'intégration dans les kits de développement Radium et est compatible avec la DRM LCP.

THORIUM READER

La version 1.3 de l'application de lecture Thorium Reader permet de lire des fichiers ePUB et des livres audio sur ordinateur Windows 10, MacOS et Linux. EDRLab apporte un très grand soin à l'accessibilité de l'interface homme-machine de ce logiciel. *Thorium Reader* accepte bien entendu la DRM LCP pour tous les types de publications supportés.

READIUM

Les développeurs d'EDRLab continuent à améliorer les kits de développement *Radium*, pour l'instant disponibles en trois versions : Mobile iOS, Mobile Android et Desktop. Une quatrième et nouvelle version nommée *Radium Web* permet de développer des applications de lecture destinées à être utilisées dans un navigateur web.



« LA RENTRÉE LITTÉRAIRE POUR TOUS »

Lancée en 2013, cette opération initiée par le SNE en partenariat avec la BnF et le CNL vise à rendre accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes les livres de la rentrée littéraire dans un format numérique adapté.

L'édition 2019 présente un bilan très positif avec une augmentation du nombre de titres (425 contre 371 en 2018) et d'éditeurs participants (82 contre 79 en 2018). 94 % des titres des listes de sélection des prix littéraires ont été adaptés. Les éditeurs

Jeunesse, particulièrement mobilisés, ont déposé 84 romans contre 32 en 2018.

Les ouvrages mis sur la plateforme Platon sont adaptés par des associations partenaires, en formats gros caractères, synthèse audio et braille numérique. Le format numérique *Daisy* convertit les fichiers XML en enregistrement audio et structuré, permettant une navigation aisée par page, par chapitre ou par insertion de signets, via un lecteur dédié.

5^e BIENNALE DU NUMÉRIQUE À L'ENSSIB

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

Les 18 et 19 novembre 2019, plus de 400 professionnels du livre se sont réunis autour du thème : « Le web : vers une convergence des normes, formats, données ? ». Flore Piacentino, chargée de mission Numérique du SNE, est intervenue sur la table-ronde « Convergences et collaborations interprofessionnelles. »

JAMAIS NÉCESSAIRE !

ASSISES DU LIVRE NUMÉRIQUE

« COMMENT LIRON-S-NOUS DEMAIN ? »

La 11^e édition des Assises du livre numérique, organisée le 5 novembre 2019, a remporté un vif succès avec près de 700 personnes inscrites et plus de 200 maisons d'édition représentées.

« Comment liron-s-nous demain ? », tel était le fil rouge de la journée organisée par la commission Numérique et introduite par Pierre Dutilleul, Directeur général, et Virginie Clayssen, présidente de la commission Numérique du SNE. La conférence inaugurale de Bruno Patino (cf. encadré) a mis en perspective l'avenir de la lecture à l'ère de l'économie de l'attention. Devant l'offre pléthorique d'histoires dans les livres, la presse, les films, les séries et les jeux vidéo, tous les producteurs de contenus culturels cherchent à capter le temps disponible des publics. Dans cette course à l'audience, le numérique offre aux éditeurs de livres de nouvelles perspectives pour faire évoluer leur

offre, se démarquer et séduire les lecteurs.

Au cœur des réflexions : s'adapter à tous les usages de lecture, explorer de nouveaux formats de narration, innover pour diffuser leurs créations sur les plateformes de vente en ligne...

Comme chaque année, de grands acteurs des différentes industries culturelles ont partagé leur vision sur les mutations en cours et à venir, en revenant sur la guerre de l'attention qui se joue au sein des stratégies des industries culturelles, les outils de diffusion numérique et d'accessibilité, en particulier à l'école, ou encore la lecture sur un support audio.

Les participants ont pu assister aux présentations, à la façon des Pecha Kucha, de trois innovations numériques pour le livre.



Les Assises du livre numérique 2019 - Compte-rendu de la journée

PNB, UNE PROGRESSION CONFORTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

Le dispositif Prêt numérique en bibliothèque (PNB) continue sa progression entre 2019 et 2020, avec 5900 établissements proposant ce service, disponible pour 26,9 millions d'habitants. 625 005 prêts ont été réalisés en 2019, soit une progression de 26 % par rapport à 2018. 1178 éditeurs (contre 1045 en 2019) proposent désormais leurs ouvrages via PNB. 240 190 titres sont

disponibles en 2020 (contre 190 000 en 2019), ce qui représente 67 % des titres grand public. Pendant le confinement sanitaire, les bibliothèques ont ouvert l'accès à l'ensemble de leurs ressources numériques au public. Cette offre a connu un grand succès selon l'enquête flash du ministère de la Culture de mars 2020.



KEYNOTE INAUGURAL DE BRUNO PATINO, directeur éditorial d'Arte France, journaliste et auteur

Après avoir réfléchi à la mutation numérique du livre il y a dix ans, c'est désormais la question du devenir de l'objet qui se pose selon Bruno Patino. L'objet « livre » a résisté et sa version dématérialisée lui reste proche mais l'ensemble du projet numérique s'est transformé sous l'impulsion des grands acteurs du web en une quête permanente de l'attention. Les sollicitations ininterrompues des plateformes sociales ont des conséquences individuelles et collectives qui jettent une lumière nouvelle sur notre rapport au temps et à la lecture. Dans ce contexte, deux pistes s'ouvrent : adapter la lecture à l'économie de l'attention, en passant du « livre objet » au « livre flux » ou défendre une lecture déconnectée, reposant sur le livre papier ou sur écran déconnecté. Le défi consistera alors à redonner du temps aux lecteurs.

ASSISES DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE

UNE DEUXIÈME ÉDITION SOUS LE SIGNE DE LA VITALITÉ ÉDITORIALE

Conscient de l'importance et des spécificités du livre jeunesse, le SNE organise tous les deux ans les Assises de la littérature Jeunesse. À cette occasion, rencontres et tables rondes permettent à l'ensemble des acteurs du secteur de mieux cerner les enjeux communs et de définir ensemble des solutions pertinentes.

Pour leur deuxième édition, les Assises de la littérature Jeunesse se sont tenues à la BnF le 7 octobre 2019 et ont rassemblé près de 500 participants, éditeurs, auteurs, chercheurs, libraires, enseignants et bibliothécaires autour de la question « Comment toujours mieux travailler ensemble au service

de nos futurs grands lecteurs ? » Les débats ont été introduits par Laurence Engel, présidente de la BnF, Vincent Montagne, président du SNE et Nicolas Georges, directeur du Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture. Si les intervenants ont abordé les enjeux éducatifs et culturels de la littérature Jeunesse, les pratiques de lecture des plus jeunes, la formation des médiateurs, la place et la reconnaissance de la littérature Jeunesse, la forte augmentation de la production, signe de vitalité éditoriale mais aussi source de fragilité pour l'ensemble de la chaîne du livre a également été au cœur du débat. Signe encourageant :

Christophe Evans, chef du service Études et recherche de la Bibliothèque publique d'information, a indiqué que si les statistiques montrent que l'on assiste à un recul régulier de la part des « *forts lecteurs* », les derniers baromètres du CNL commencent à afficher une inversion de cette tendance grâce aux littératures de l'imaginaire. Grâce au partenariat avec la BnF, les participants ont pu apprécier la visite de l'exposition « Ne les laissez pas lire ! Polémiques et livres pour enfants ».

Sur le site du SNE

Comptes rendus des Assises

LA LITTÉRATURE JEUNESSE, UN ENJEU ÉDUCATIF ET CULTUREL



Les Assises de la littérature Jeunesse ont été inaugurées par **Philippe Meirieu**, chercheur et essayiste, spécialiste des sciences de l'éducation et de la pédagogie.

Nécessaire au développement de l'enfant, à la construction de soi comme récit, « *le livre donne à comprendre que l'on a une place dans le monde sans en être le centre, et qu'il convient de construire avec lui une relation pacifiée* ». En donnant accès à d'autres histoires que la sienne, d'autres situations, d'autres choix, d'autres projets, la littérature de jeunesse permet « *de se reconnaître soi-même et de se relier à l'humanité* ». Le chercheur a évoqué le rôle des acteurs de la chaîne du livre comme « *pourvoyeurs de rencontres artistiques* », dans des lieux « *de proximité avec des personnes qui accueillent mais aussi des personnes qui incarnent le plaisir de lire* ». Et de conclure : « *En somme, la littérature jeunesse permet le passage fondateur du désir de savoir au désir*

d'apprendre. Elle sert la liberté de penser quand elle met l'enfant en recherche. Elle est, à cet égard, une école d'exigence et de dépassement contre toutes les tentations totalisantes. »

« Le livre donne à comprendre que l'on a une place dans le monde sans en être le centre... »

PHILIPPE MEIRIEU, Chercheur essayiste, spécialiste des sciences de l'éducation et de la pédagogie



Clic.EDIT DU PROJET À LA PRATIQUE

Le projet Clic.EDIT a franchi une étape clé dans le développement de son langage informatique. Après deux ans de travail intensif, la version expérimentale (V.0) a été testée puis enrichie et améliorée. La V.1 est désormais en test. Elle intègre la commande, mais aussi la livraison, la consommation des matières et la facturation.

UN PROJET PORTÉ PAR LA CHAÎNE DE FABRICATION DU LIVRE

Clic.EDIT, initié par le SNE et l'Union Nationale des Industries de l'Impression et de la Communication (UNIIC), réunit les principaux acteurs et prestataires de la chaîne du livre, éditeurs, compositeurs, photgraveurs, papetiers, imprimeurs ou façonniers.

Soutenu par la DGE, ce projet a pour but la mise en place d'un langage commun visant à faciliter, accélérer, standardiser et sécuriser les échanges de données informatisées entre tous les acteurs de la filière de la fabrication de livres.

UN LANGAGE DÉJÀ OPÉRATIONNEL

Début 2019, Clic.EDIT est passé de la théorie à la pratique. Une douzaine

de binômes d'entreprises a ouvert la voie en se lançant dans les tests partiels du langage, rencontrant quelques difficultés, mais constatant aussi les gains réels à retirer très rapidement de la mise en place de tels échanges.

Les tests de la version V.1 du langage ont été ouverts en octobre 2019. Pour faciliter le déploiement du langage, un ensemble de documents a été créé pour les dirigeants d'entreprises et leurs services informatiques ainsi que pour les équipes de fabrication. Sont à leur disposition : un kit de démarrage des « 10 questions à se poser avant d'ouvrir un projet Clic.EDIT », un guide utilisateur (également traduit en anglais), une nomenclature préresse, une documentation technique, des exemples de messages XML et des outils d'aide à la mise en place du langage.

Clic.EDIT, UN LANGAGE QUI TIENT SES PROMESSES

- Confirmation de la facilité technique d'usage du langage.
- Mise en service technique du langage plus facile que prévu, dans un délai raisonnable (2 mois environ).

➤ Gains potentiels soulignés par les tests :

- structure et fluidifie les échanges entre les acteurs de la chaîne de production ;
- met en évidence des gains de productivité sur l'ensemble de la chaîne ;
- renforce les relations entre partenaires ;
- permet d'avoir une meilleure connaissance mutuelle des processus métier.

Le bilan des tests sera présenté en septembre 2020 mais les entreprises qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà conserver cette version de façon opérationnelle. Une version « simplifiée » du langage est en cours d'étude pour les petites et moyennes entreprises.



Le site de Clic.EDIT :
clicedit.com

CLIC.EDIT PRÉSENT À CREATIV'BOOK, LE LIVRE AU FUTUR

Le 25 novembre 2019 s'est déroulée la 6^e édition de Creativ'Book, salon consacré à la prospective du livre à destination des professionnels de la chaîne du livre.

Une conférence sur Clic.EDIT a permis à Pascal Lenoir, Directeur de la production de Gallimard

et Président de la commission Environnement et Fabrication du SNE, de présenter les enjeux de ce projet de langage informatique commun. La phase de test de la V.1 du projet, alors en cours de lancement, a également été évoquée lors de cette conférence.

CREATIV'
BOOK
LE LIVRE AU FUTUR

CHARTE « PRIX DU LIVRE » : CONSTATS ET AVANCÉES

Le SNE reste mobilisé avec le Syndicat de la librairie française (SLF) et le Syndicat des distributeurs de loisirs culturels (SDLC) au sein du comité de suivi de la charte « Prix du livre » en participant à divers groupes de travail. Point sur les actions engagées.

Le 8 octobre 2019, le comité de suivi de la charte « Prix du livre » s'est réuni pour faire un bilan de l'application des engagements de la charte.

En réponse aux constats d'infractions, les *marketplaces* ont mis en place :

- l'adoption d'un mécanisme de prévention ou de notification automatisée des infractions à la législation sur le prix unique ;
- une procédure simplifiée de signalement des offres non conformes et d'identification précise des vendeurs ;
- la distinction des offres de livres neufs et des offres de livres d'occasion.

Le constat d'une évolution des pratiques des places de marché signataires est confirmé, celles-ci distinguant plus clairement et distinctement les offres en neuf au prix éditeur des offres d'occasion à des prix variables.

Toutefois, des difficultés demeurent et sont identiques à celles constatées il y a un an. La première est que le groupe Amazon continue de ne pas appliquer un affichage distinct des offres de livres neufs et de livres d'occasion sur les applications mobiles et les pages de résultats de son moteur de recherche.

Parmi les autres difficultés, le comité de suivi a relevé la présence récurrente d'offres de livres en neuf à des prix qui diffèrent du prix éditeur mais aussi l'affichage d'une livraison gratuite dans certains cas. Par ailleurs, les pratiques d'affichage de comparaison de prix sur les places de marché ont conduit le SNE, le SLF et le SDLC à saisir à nouveau le médiateur. Il s'agit essentiellement de certaines

pratiques d'affichage consistant à faire apparaître le prix du livre numérique comme résultant d'une remise sur le prix du livre papier ainsi que le prix de l'occasion comme remis par rapport au prix du neuf.

Le travail d'identification des pratiques a commencé avec les places de marché signataires de la charte « Prix du livre ». Enfin, le SNE participe à un autre groupe de travail réunissant les mêmes interlocuteurs au sujet de l'affichage de la gratuité des frais de livraison accompagnant les offres d'abonnement à des programmes Premium mis en place par certaines places de marché.

ATELIER KPMG RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS LOI DE FINANCES 2020 : QUELS IMPACTS POUR VOS MAISONS D'ÉDITION ?

Au-delà des informations juridiques, sociales, économiques ou encore environnementales mises à la disposition de ses adhérents, le SNE organise des ateliers. Le 27 janvier se tenait ainsi l'atelier annuel KPMG sur les actualités fiscales. Animé par Delphine Cabon, experte en doctrine fiscale (KPMG),

cet atelier était ouvert à tous les adhérents du SNE. Il a traité des sujets d'actualités fiscales et comptables qui intéressent l'ensemble de la profession : fiscalité des entreprises, impôt sur les sociétés, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), TVA, etc.



COVID-19 : POUR UN PLAN DE RELANCE EN FAVEUR DU LIVRE, UNE TRIBUNE, UNE PÉTITION

Le livre, acteur majeur des Industries Culturelles et Créatives (ICC), participe pleinement au rayonnement international de la France. Le livre et les lettres françaises, comme toutes les ICC, ont besoin du soutien de tous, pour traverser la crise sans précédent à laquelle ils sont confrontés.

Parce que tout le secteur est en péril, l'ensemble de la chaîne du livre s'est mobilisé pour alerter les pouvoirs publics et demander la mise en place d'un plan de relance ambitieux en

faveur du livre et de la lecture. Ainsi, dans une lettre ouverte au Président de la République publiée dans *Le Monde* daté du 24 et 25 mai 2020, qui a réuni plus de 640 signatures de renom, auteurs, éditeurs et libraires ont lancé un appel au chef de l'État pour sauver le livre. Une pétition a ensuite été ouverte, recueillant au moment de la publication de ce rapport plus de 16 000 signatures. Le #noubliezpaslelivre a également rencontré un vif succès d'audience sur les réseaux sociaux.

« Monsieur le Président de la République, n'oubliez pas le livre ! »

LE MONDE, Tribune du 24 - 25 mai 2020

Sur le site du SNE

Tribune « Monsieur le Président de la République, n'oubliez pas le livre ! »

ÉTATS GÉNÉRAUX DU LIVRE EN LANGUE FRANÇAISE

Les États généraux du livre en langue française dans le monde devraient se tenir en marge du Sommet des chefs d'États de la Francophonie, prévu à Tunis en novembre 2020. Le SNE est membre du comité de pilotage et participe à ses travaux.

Le 20 mars 2018, lors de la présentation de son Plan pour la langue française et le plurilinguisme, le Président de la République a annoncé l'organisation d'États généraux du livre en langue française dans le monde. Ils portent une ambition politique, économique, culturelle et éducative et ont vocation à fédérer tous les acteurs du livre, politiques, institutionnels et professionnels. Le commissariat général de ces États généraux a été confié à Sylvie Marcé.

Une plateforme collaborative a été créée sur laquelle les éditeurs sont invités à formuler des propositions, qui seront présentées lors de la tenue des États généraux.

ÉTATS GÉNÉRAUX DES ICC : STRUCTURER ET FAIRE RAYONNER LA FILIÈRE

Dynamiques, innovantes, avec d'importantes retombées économiques et une forte capacité de projection sur les marchés extérieurs et dans les territoires, les ICC pèsent 640 000 emplois et 91 milliards d'euros de chiffre d'affaires. 28 novembre 2019 : les États généraux des ICC sont lancés sous l'égide des ministères de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Économie et des Finances ainsi que de la Culture.

Point de départ d'une dynamique de structuration des différentes industries en une véritable filière, cette journée a rassemblé les principaux acteurs de dix secteurs : livre, architecture, cinéma, musique, audiovisuel, presse, radio, jeu

vidéo, arts visuels et spectacle vivant. Tous ont été invités à se retrouver de décembre 2019 à mars 2020 dans des groupes de travail autour de thèmes d'intérêts communs : enjeux de protection de la propriété intellectuelle, exportation, accès au financement, intelligence artificielle, formation, etc.

Les conclusions de ces groupes seront présentées au Président de la République courant 2020, afin d'installer un comité stratégique de filière (CSF) chargé d'établir, d'ici la fin de l'année, un contrat de filière sur le modèle existant en matière de filière industrielle.



PROMOUVOIR LE LIVRE DANS UN CONTEXTE EXCEPTIONNEL

Les prix et évènements des livres d'art, d'audio et de vulgarisation scientifique rencontrent toujours plus de succès, mais l'annulation des manifestations, autant que la fermeture de tous les lieux culturels imposées par la crise sanitaire ont affaibli l'économie du livre.

Dans ce contexte, les éditeurs et tous les acteurs du livre et de la lecture ont dû s'adapter à une situation inédite.



GRUPE LITTÉRATURE

DES AVANCÉES POUR LE LIVRE À LA TÉLÉVISION

Le 13 novembre 2019, 32 éditeurs ont signé une tribune dans *Le Monde*, « Le livre doit revenir à la télévision », pour dire leur préoccupation face à la disparition des émissions littéraires à la télévision. Un appel a été lancé en faveur d'une politique volontariste, particulièrement de la part des chaînes publiques pour que les livres retrouvent leur place dans les programmes. Des discussions ont

été engagées avec France Télévisions. En particulier, suite à l'annulation du salon Livre Paris 2020, France Télévisions et le SNE se sont associés pour colorer, pendant cette période, chaque programme de France TV de livres, tout secteur éditorial confondu, et ainsi mettre à l'honneur le livre, dans toute sa diversité et sa riche actualité sur les antennes du service public.

Si le COVID-19 a bouleversé le projet, celui-ci n'est pas abandonné...

« Le livre doit revenir à la télévision »

LE MONDE, TRIBUNE DE 32 ÉDITEURS

GRUPE ART ET BEAUX LIVRES

J'AIME LE LIVRE D'ART, LE SUCCÈS SE CONFIRME



Initié par le groupe Art et Beaux Livres du SNE, soutenu par la Sofia et le Syndicat de la librairie française (SLF), l'opération *J'aime le Livre d'art* 2019 a réuni éditeurs et libraires du

6 novembre au 6 décembre 2019. Une dizaine d'auteurs ont participé à des signatures dans des librairies.

Prix *J'aime le livre d'art*

Avec une participation record de près de 400 libraires et parmi un catalogue prestigieux de 30 éditeurs et 57 titres, le prix *J'aime le livre d'art* a été remis le 6 novembre à *400 femmes artistes* (Éditions Phaidon), l'ouvrage le plus complet encore jamais publié sur le sujet.

Prix de la plus belle vitrine

Le jury, réuni le 10 janvier, a récompensé les vitrines de trois librairies qu'il jugeait les plus représentatives de l'opération : la librairie Pax à Liège (Belgique), la librairie La Cité du Vent à Saint-Flour et la librairie Zeugma à Montreuil.



SALON DU LIVRE ET DE LA REVUE D'ART DE FONTAINEBLEAU

Parrainé par le groupe Art et Beaux Livres du SNE, soutenu par le Centre national du livre et par le Syndicat de la librairie française, le Salon du livre et de la revue d'art a accueilli en 2019 près de 100 éditeurs, ainsi que quatre libraires pour présenter un panorama complet de l'édition d'art française et étrangère.

Cette 9^e édition s'est tenue les 7, 8 et 9 juin 2019 dans la cour Ovale du château de Fontainebleau et a mis à l'honneur les pays nordiques sur le thème du Peuple.

GRUPE SCIENCES POUR TOUS

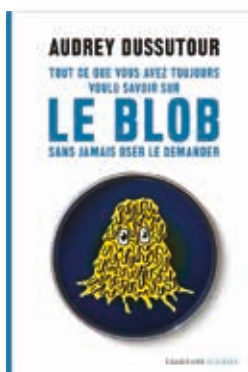
FAIRE VIVRE LES SCIENCES

Chaque année le groupe Sciences pour tous participe à de nombreux événements destinés au grand public ou aux scolaires pour permettre à ces publics de se familiariser avec les enjeux de la science contemporaine. Ses actions favorisent la mise en avant des livres de culture scientifique accessibles à tous.



PRIX SCIENCES POUR TOUS 2019

Créé à l'initiative du Rectorat de Bordeaux puis de celui de Rouen avec le SNE, parrainé par l'Académie des sciences et soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, le prix *Sciences pour tous* a mobilisé cette année 2706 collégiens et lycéens au niveau national autour du thème : « Les origines de la vie : de la chimie au vivant. »



Muriel Gargaud a reçu le prix des collégiens pour *La plus grande histoire jamais contée* (Éditions Belin) et Audrey Dussutour le prix des lycéens pour *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le Blob sans jamais oser le demander* (Éditions des Équateurs).



SCIENCES EN BULLES 2019

À l'occasion de la *Fête de la Science*, les éditeurs du groupe Sciences pour tous ont commandé cette année aux crayons de Peb & Fox l'ouvrage *Sciences en bulles*, qui présente en bande dessinée les thèses de 12 jeunes chercheurs sur des sujets aussi variés que la biodiversité, les électrons ou le virus HBV... 80 000 exemplaires ont été distribués dans les lieux de culture scientifique, les bibliothèques et dans 350 librairies partenaires pour tout achat d'un ouvrage de sciences.

Sur le site du SNE



Livre *Sciences en bulles* - version PDF



FÊTE DE LA SCIENCE, DES MILLIERS D'ÉVÉNEMENTS GRATUITS

La 28^e édition s'est déroulée du 5 au 13 octobre 2019 en métropole et du 9 au 17 novembre en Outre-mer et à l'international. Organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation depuis 1991, elle propose des milliers d'événements gratuits et ouverts à tous.

Sous la thématique « À demain », plus de 350 librairies ont participé à l'opération, en organisant des rencontres variées avec de nombreux auteurs de livres de sciences.

LE DIVAN - RENCONTRES

► Partenaire depuis de nombreuses années de Sciences pour tous, la librairie Le Divan propose chaque mois une rencontre dédiée aux sciences. Les dates des programmations adulte et jeunesse sont à retrouver sur le site du SNE.

Sur le site du SNE



Les rendez-vous *Sciences pour tous* du Divan

COMMISSION LIVRE AUDIO

UNE GRANDE SOIRÉE DE LECTURE
AU VIEUX-COLOMBIER

Le 18 novembre 2019 au Théâtre du Vieux-Colombier, la commission Livre audio du SNE, en partenariat avec la Comédie-Française et avec le soutien de la Sofia, a organisé la seconde édition de la soirée littéraire



Les mille et une voix du livre audio. L'événement, animé par Blandine Masson, directrice de la Fiction à France Culture, a permis de savourer une sélection de magnifiques textes grâce aux voix de Laurent Gaudé, Noémie Lvovsky, Laurent Natrella, Jérôme Garcin et bien d'autres... Les extraits des textes lus ont été entrecoupés d'extraits sonores, afin de mettre en valeur la richesse et l'étendue des nouvelles interprétations offertes par le livre audio.

SALON DU LIVRE AUDIO
DE MONTREUIL

Le festival VOX auquel les éditeurs de livres audio du SNE ont participé a donné rendez-vous, du 11 au 16 juin 2019, à tous les publics dans divers lieux de Montreuil. Ainsi, la mairie de Montreuil, la bibliothèque Robert-Desnos, le cinéma Le Méliès, le conservatoire de Musique et de Danse, la librairie Folies d'Encre, le parvis Jean-Jaurès, le Nouveau Théâtre ont accueilli de nombreuses performances : lectures, spectacles, ateliers, stations d'écoutes (siestes sonores, lectures dans le noir, station sportive, dans la rue, dans un fauteuil ou sur vélo...), remise de prix du livre audio (catégories jeunesse, document, classique et contemporain), journée professionnelle (13 juin), rencontres scolaires (14 juin), exposants... Comédiens, lecteurs et chanteurs ont donné à entendre les livres sous des formes multiples à toutes les oreilles branchées !

PRIX VENDREDI, LE 1^{ER} PRIX
NATIONAL DE LITTÉRATURE
ADOLESCENTE : 3^E ÉDITION

Pour sa troisième édition, le *Prix Vendredi* 2019, soutenu par la Fondation La Poste, a été remis le 14 octobre dans le grand hôtel parisien « Le Cinq Codet ». 56 titres de littérature francophone pour les plus de 13 ans étaient proposés par 36 maisons d'édition. Le jury a récompensé Flore Vesco pour *L'Estrange Malaventure de Mirella* (Éditions l'école des loisirs) et attribué deux mentions spéciales à Jo Witek pour *Premier arrêt avant l'avenir* (Éditions Actes Sud Junior) et à Thibault Vermot pour *Fraternidad* (Éditions Sarbacane).



Le site du *Prix Vendredi*
prixvendredi.fr/

LISTE DES 10 TITRES RETENUS
PAR LE JURY :

- > *Ce que diraient nos pères*, Pascal Ruter, Didier jeunesse
- > *Dans la maison*, Philip Le Roy, Rageot
- > *Fraternidad*, Thibault Vermot, Sarbacane
- > *L'Estrange Malaventure de Mirella*, Flore Vesco, l'école des loisirs
- > *La bonne aventure*, Fabrice Colin, Talents Hauts
- > *La mémoire des couleurs*, Stéphane Michaka, PKJ
- > *Premier arrêt avant l'avenir*, Jo Witek, Actes Sud junior
- > *River*, Claire Castillon, Gallimard jeunesse
- > *Surf*, Frédéric Boudet, MeMo
- > *Un si petit oiseau*, Marie Pavlenko, Flammarion



les petits champions de la lecture

LE GRAND JEU NATIONAL DE LECTURE À VOIX HAUTE

Le 26 juin 2019, 14 élèves de CM2, finalistes régionaux (métropole et outre-mer) de la 7^e édition des *Petits champions de la lecture*, ont participé à la finale nationale sur la scène de la Comédie-Française, en présence de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de Franck Riester, ministre de la Culture, ainsi que des auteurs des ouvrages qu'ils ont lus.

LES NOUVEAUTÉS DE 2020

Lancée dès la rentrée scolaire 2019, la 8^e édition affiche une nouvelle identité signée Thomas Baas, illustrateur de livres jeunesse. Deux nouveaux parrains, Jo Witek, autrice de littérature jeunesse, et

2057 classes inscrites, soit près de 55 330 élèves pour l'édition 2020.

Gaël Kamilindi, comédien pensionnaire de la Comédie-Française, ont été choisis. Une convention de partenariat a été élaborée avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture et devrait être signée dès la sortie du confinement. Objectif : relever le défi de faire participer plus de 100 000 enfants chaque année d'ici 2025. Le déroulé du jeu a dû être adapté aux circonstances du confinement. D'ordinaire organisées physiquement, les finales départementales ont toutefois pu être maintenues grâce à la détermination des enseignants et la mobilisation des parents : les enfants ont déclamé leur texte en vidéos, visionnées par les jurys départementaux pour retenir les candidats aux finales régionales. Celles-ci se sont déroulées comme chaque année par vidéo, sur la chaîne YouTube, du 24 avril au 10 mai. La finale nationale aura bien lieu ! Mais elle sera adaptée aux mesures sanitaires en vigueur.

- 1^{er} prix :** Dehlia (Grand-Est). *Kidnapping à la confiture* de Marie Lenne-Fouquet, éditions Sarbacane.
- 2^e prix :** Pauline (Auvergne-Rhône-Alpes). *Pour quelques grammes d'or* de Claudine Aubrun, éditions Syros.
- 3^e prix :** Lucas (Provence-Alpes-Côte d'Azur). *Baleine rouge* de Michelle Montmoulineix, éditions Hélicium.



4^e ÉDITION DE LA NUIT DE LA LECTURE

Lire ensemble, le soir, en pyjama, en musique, en langue des signes... Le rendez-vous de la 4^e édition de *Nuit de la lecture* a eu lieu le 18 janvier 2020 dans les bibliothèques et librairies de France métropolitaine, d'Outre-mer et de l'étranger. Toutes les structures engagées en faveur de la promotion de la lecture ont été invitées à proposer des animations originales et festives pour tous les publics et tous les âges. Aussi, le groupe Sciences pour tous a-t-il organisé des *escape games*, jeux et ateliers autour des sciences dans les médiathèques de la France entière. Quant aux Petits champions de la lecture, ils ont été conviés à organiser leur finale locale dans une bibliothèque partenaire pour partager leurs lectures à voix haute avec le public nombreux de la *Nuit de la lecture*.

PARTIR EN LIVRE

Nationale et gratuite, la grande fête du livre jeunesse *Partir en livre* est organisée depuis six ans par le Centre national du livre (CNL) et totalise cette année plus de 7000 animations programmées du 10 au 21 juillet 2019 partout en France.

À cette occasion, le SNE a proposé sur le site de Partir en livre une sélection de 168 livres jeunesse, y compris audio et bandes dessinées, dans laquelle piocher ses lectures de l'été.



Jean-Michel Blanquer



Franck Riester

3 QUESTIONS À

Quel sens donnez-vous à la signature de la convention tripartite entre vos deux Ministères et Les Petits champions de la lecture ?

Jean-Michel Blanquer et Franck Riester :

Cette convention formalise notre soutien à l'action de l'association et à son championnat de lecture à voix haute : c'est un engagement fort de nos deux Ministères pour donner au plus grand nombre d'élèves la chance de participer à cette expérience enthousiasmante et épanouissante.

Ce grand jeu constitue une belle opportunité pour développer l'envie de lire des élèves, leur apprendre à s'exprimer en public et partager leurs goûts littéraires. Engagés dans un défi qui repose sur l'interprétation personnelle d'un texte, ils se révèlent par la lecture et offrent aux autres le meilleur d'eux-mêmes et des livres. Pour leurs professeurs, c'est la possibilité d'intégrer à leur enseignement un projet éducatif à la fois ludique et formateur pour leurs élèves. C'est pourquoi nous comptons atteindre l'objectif ambitieux de 100 000 petits champions de la lecture par an, et même le dépasser !

Quelle place pour l'Éducation artistique et culturelle, et quelles actions vos deux Ministères conduisent-ils ?

J.-M. B. et F. R. : L'Éducation artistique et culturelle (EAC) doit tenir une place centrale dans la vie de tous les élèves, tout simplement parce qu'elle est indispensable

à leur formation, au développement de leur sensibilité mais aussi à leur épanouissement. C'est une priorité du Président de la République.

Nos deux Ministères mènent une politique conjointe et complémentaire en faveur de la généralisation de l'EAC, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires concernés : collectivités territoriales, établissements et opérateurs publics, artistes et associations. Depuis 2018, notre action s'organise autour de cinq axes prioritaires : chanter, lire, regarder, s'exprimer à l'oral, développer son esprit critique, le jeu. Les petits champions de la lecture, bien entendu, répond pleinement à ces objectifs, tout comme le Plan Chorale, la Rentrée en musique ou l'opération « Un livre pour les vacances », entre autres. Nous avons également créé ensemble de nouveaux outils de diffusion de l'EAC. Ainsi sont nés tout récemment Lumni, plateforme publique unifiée d'accès aux ressources, et l'Institut National Supérieur de l'EAC (INSEAC) chargé de fédérer et développer la formation et la recherche.

Plus généralement, quels sont les enjeux de la lecture pour la société et quels sont, selon vous, la place et le rôle de l'État dans l'accès à tous à la lecture ?

J.-M. B. et F. R. : La lecture constitue la condition indispensable de notre émancipation individuelle et à ce titre, elle est notre plus grand trésor. C'est aussi un des plus grands plaisirs de la vie car elle

donne accès à la culture et aux autres.

Voilà pourquoi la maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école primaire constitue, depuis 2017, une priorité du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. L'École de la République tient un rôle central : elle apprend à lire, transmet le goût des textes et cultive le plaisir de lire. Pour faciliter l'accès de tous à la lecture, le ministère de la Culture met en œuvre le plan Bibliothèques pour « Ouvrir plus et offrir plus ». Premier service public culturel de proximité, les bibliothèques sont un vecteur de cohésion sociale et d'égalité territoriale. C'est une étape essentielle sur le chemin de l'apprentissage du plaisir de lire. Depuis 2017, le ministère de la Culture organise également la Nuit de la lecture. C'est un moment particulier et festif au cours duquel nos compatriotes, partout en France, partagent le plaisir de lire et de dire dans des bibliothèques, des librairies mais aussi dans des lieux insolites et décalés.





UNE ACTUALITÉ JURIDIQUE MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

Dans un contexte international difficile pour l'économie du livre, la liberté de publier, les organisations représentatives au niveau mondial et européen se sont mobilisées pour soutenir le secteur du livre. Le SNE est actif auprès des instances européennes renouvelées et vigilant sur la transposition de la directive Droit d'auteur en droit français, après avoir obtenu un taux de TVA réduit pour le livre audio.



EUROPE et INTERNATIONAL

POINT D'ACTUALITÉ DE L'OMPI : MENACES D'EXCEPTIONS AU DROIT D'AUTEUR AU NIVEAU INTERNATIONAL

Le Comité Droit d'auteur de l'UIE (Union internationale des éditeurs) se concentre sur les travaux de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) autour de possibles traités internationaux pour mettre en place certaines exceptions au droit d'auteur.

Sous la pression d'acteurs d'Internet et de certains pays du Sud, l'OMPI pourrait envisager des traités internationaux qui imposeraient à tous des exceptions au droit d'auteur en faveur des bibliothèques et des établissements d'enseignement. Et ce, malgré les nombreuses exceptions et limitations dans ces domaines qui existent déjà au niveau national. L'UIE soutient que de telles mesures nuiraient au bon équilibre économique des acteurs du

livre de nombreux pays. Parce que les contenus pédagogiques ne sont pertinents que s'ils sont locaux, il serait plus constructif d'aider ces acteurs à développer une production locale, d'intensifier les collaborations, par le biais de licences ou encore de proposer une aide technique concernant par exemple la mise en place de cadres juridiques adéquats ou la création de sociétés de gestion collective.

50,3 milliards de dollars
Chiffre du marché mondial de l'édition
(étude OMPI)

COVID-19 : APPEL DE L'INTERPROFESSION

À l'occasion de la Journée internationale du livre le 23 avril, l'UIE a publié une déclaration commune appelant à un soutien international pour le secteur avec la Fédération européenne et internationale des libraires (EIFB), le Forum International des Auteurs (IAF), la Fédération Internationale des Organismes de Droits de Reproduction (IFRRO) et l'association internationale des éditeurs de Sciences, Technique et Médecine (STM). Elle met notamment en avant l'importance d'une réouverture rapide des librairies et de l'adoption des plans de stimulation de l'économie en faveur de la chaîne du livre.

Sur le site du SNE



Journée mondiale du livre – Auteurs, éditeurs et libraires lancent un appel pour un soutien international

L'UIE, UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'UIE s'engage en faveur du développement durable dans le secteur de l'édition à l'échelle mondiale. Deux principaux projets sont en cours :

- Plan d'action Lagos : pour un développement pérenne de l'édition sur le continent africain.
- Club de livres sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU : d'avril 2019 à septembre 2020, l'UIE propose chaque mois une sélection d'ouvrages pour enfants afin de les aider à appréhender l'importance des ODD.

Une réflexion sur un projet de bibliothèques dans les zones rurales des pays du Sud est en cours.



EUROPE et INTERNATIONAL

LIBERTÉ DE PUBLIER : UNE SITUATION TRÈS CRITIQUE

L'Union internationale des éditeurs (UIE) s'alarme de la situation des éditeurs dans le monde dans un contexte politique plus critique que jamais, mettant à mal la liberté d'expression et suscitant l'autocensure.

Le Comité pour la liberté de publier de l'Union internationale des éditeurs (UIE), présidé par Kristenn Einarsson, attribue chaque année le prix Voltaire, qui distingue « une personne ou une organisation pour son engagement en faveur de la liberté d'expression et de publication ». Ce prix est doté d'une valeur de 10 000 CHF. Le 3 juin 2020, l'UIE a désigné la

maison d'édition vietnamienne *Liberal Publishing House*, fondée en 2019 par des dissidents au gouvernement vietnamien.

L'UIE assure aussi le suivi des lauréats précédents. Ainsi en 2019, l'organisation a invité à la Foire de Francfort la femme de Raïf Badawi, lauréat 2016, et organisé un temps de recueillement en l'honneur de Gui Minhai, l'éditeur-libraire de Hong Kong toujours emprisonné en Chine.

Était également présent le frère de l'éditeur Khaled Lotfy, lauréat 2019, condamné à 5 ans de prison. L'UIE a demandé au président égyptien Abdel Fattah al-Sissi de gracier Khaled Lotfy après le rejet de son appel en justice.

LOBBYING EUROPÉEN POST-ÉLECTIONS : NOUVELLES INSTITUTIONS ET PRIORITÉS

Avec l'arrivée de 494 nouveaux députés en mai 2019 au Parlement européen et du nouveau Collège des Commissaires, la Fédération des éditeurs européens (FEE) et le SNE doivent à nouveau établir des contacts avec les membres de ces institutions.

La Commission européenne anime un groupe de travail sur la disposition de la Directive Droit d'auteur de 2019 relative à la responsabilité des plateformes auquel participe la FEE. Les contenus illégaux retirés à la demande des éditeurs ne cessant de réapparaître sur Internet, les éditeurs tiennent beaucoup à la nouvelle procédure de « *stay down* » (blocage définitif des contenus piratés). Dans le cadre du futur Acte européen sur les Services, il est essentiel de compléter le régime de notification et de retrait de la directive e-commerce par ce système de « *stay down* », mais aussi d'exclure tous les intermédiaires techniques actifs du régime de responsabilité limitée. Des actions de sensibilisation sont menées no-

tamment en faveur du maintien de l'exclusion des livres numériques du règlement Géo-blocage, du principe d'interopérabilité et de la suppression du délai de rétractation de 14 jours pour l'achat d'un livre numérique.

La FEE suit de près la transposition de la directive Droit d'auteur, les travaux européens sur l'intelligence artificielle et le droit d'auteur. Elle porte une attention particulière au risque d'exception sur le prêt numérique en bibliothèque et à l'importance d'une édition de la connaissance indépendante dans le secteur de l'éducation.

Par ailleurs, un travail de fond est mené pour l'accessibilité des livres pour les handicapés en coopération avec la Fédération européenne et internationale des libraires (EIBF) et les associations d'handicapés dans le cadre de la transposition du Traité de Marrakech et de la Directive sur l'accessibilité.

Enfin, dans le cadre de la crise sanitaire la FEE n'a cessé de se mobiliser pour demander des aides européennes pour le livre.

POINT D'ACTUALITÉ SUR L'OPEN ACCESS

Le SNE, la FEE et la Fédération Nationale de la Presse d'Information Spécialisée (FNPS) continuent de demander une concertation avec les éditeurs scientifiques sur l'open access.

Les rapports de Daniel Renoult et de Jean-Yves Mérindol à l'attention de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Frédérique Vidal, et du ministre de la Culture Franck Riester, recommandent précisément l'instauration d'une structure pérenne dédiée.

Dans le cadre de la crise sanitaire, les éditeurs et agrégateurs français ont spontanément

décidé d'ouvrir des pans entiers de leurs publications numériques.

Or les chercheurs financés par le programme de recherche européen « Horizon Europe » risquent de devoir publier leurs articles en libre accès immédiat. Dans ce contexte où la qualité des publications scientifiques est plus cruciale que jamais, le SNE, la FEE et la FNPS mettent en avant les dangers du mythe de la gratuité.

Sur le site du SNE



Les éditeurs scientifiques se mobilisent pour permettre un accès le plus large possible aux contenus scientifiques et aider à la lutte contre le virus COVID-19



FEE : 9^e ÉDITION DES DIALOGUES AUTEURS-ÉDITEURS

La FEE a organisé la 9^e édition des dialogues auteurs-éditeurs le 12 novembre 2019 au Parlement européen à Bruxelles. Cette action de sensibilisation des parlementaires aux problématiques de l'édition s'est déroulée cette année sous le parrainage de Christian Ehler, co-président de l'intergroupe sur les industries culturelles, autour de David Lagercrantz, auteur de la biographie de Zlatan Ibrahimovic, et de ses éditeurs européens, notamment Françoise Nyssen (Actes Sud) pour l'édition française. Cette rencontre a connu un vif succès, réunissant une cinquantaine de personnalités dont Mariya Gabriel, alors Commissaire à la Stratégie numérique. L'accent a été mis sur le rôle de l'éditeur tout au long de la vie du livre, l'importance du droit d'auteur et la dévalorisation du contenu due aux abonnements du type « Netflix ».

GÉO-BLOCAGE : LA QUESTION DE L'ÉLARGISSEMENT AUX CONTENUS NUMÉRIQUES PROTÉGÉS PAR LE DROIT D'AUTEUR RESTE EN SUSPENS

► Le règlement Géo-blocage de 2018 interdit aux détaillants d'opérer des discriminations entre les consommateurs, notamment au niveau du prix, en fonction de leur pays. Il exclut pour l'instant les contenus numériques protégés par le droit d'auteur et son application doit respecter les régimes de prix unique du livre. La Commission européenne pourrait l'étendre au livre numérique. Les détaillants devraient alors s'équiper en outils de paiement en ligne et de géo-localisation afin d'appliquer le bon taux de TVA et le droit de la consommation du pays du consommateur. Cela engendrerait des coûts que seuls les géants du web pourraient se permettre. Le SNE et la FEE continuent leur travail de sensibilisation.



FRANCE

TRANSPOSITION DE LA DIRECTIVE DROIT D'AUTEUR EN DROIT FRANÇAIS : POINT SUR LES PRINCIPAUX ENJEUX

Initialement introduite dans le projet de loi relatif à la communication audiovisuelle et à la souveraineté culturelle à l'ère numérique, la transposition de la directive 2019/790 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique sera assurée par voie d'ordonnance dans son intégralité.

Pour mémoire, la voie d'ordonnance se distingue du parcours législatif usuel d'un projet de loi par la rapidité de son processus d'adoption. Elle est prise, après avis auprès du Conseil d'Etat, en Conseil des ministres et entre en vigueur une fois publiée au Journal officiel.

Le gouvernement a ainsi introduit les dispositions d'habilitation nécessaires dans le projet de loi « portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière » (loi dite « DDADUE »). L'enjeu dans la transposition réside essentiellement dans la mise en œuvre effective de nouvelles obligations à la charge des plateformes pour lutter contre la présence non autorisée de contenus protégés avec la collaboration volontaire des titulaires de droit. Le SNE veillera à ce que la mise en place d'outils de reconnaissance de contenus illicites prenne en compte les spécificités du livre.

S'agissant des dispositions relatives aux auteurs, l'ordonnance devrait prévoir :

- plusieurs dispositions liées à la transparence des comptes et à la résiliation du contrat en cas de défaut d'exploitation de l'œuvre. Ces dispositions ne devraient pas avoir d'effet sur le secteur du livre car des règles semblables le régissent déjà ;
- un mécanisme de réajustement de la rémunération prévue au contrat si la rémunération initialement convenue se révèle exagérément faible par rapport à l'ensemble des revenus ultérieurement tirés de l'œuvre.

Rejetées dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif à la communication audiovisuelle,

des propositions d'amendements prévoyaient la définition d'un taux de rémunération minimum de référence, la définition d'un à-valor minimum non remboursable et non compensable ou bien la reddition des comptes semestrielle. Ces propositions ne devraient pas réapparaître dans les textes des ordonnances qui doivent se limiter à la transposition de la directive qui elle-même ne prévoyait aucune de ces dispositions.

Le projet de loi habilite également le gouvernement à légiférer par ordonnance, s'agissant :

- des dispositions relatives à l'exception pédagogique en faveur de l'utilisation numérique des œuvres dans le cadre de l'enseignement ou la formation continue. Il s'agira essentiellement de limiter l'exception aux situations non couvertes par une licence ;
- de deux nouvelles exceptions relatives à la fouille au sein de corpus de textes et de données avec pour finalité d'isoler des tendances. Une attention particulière doit être accordée à la circulation et la conservation des données à chaque étape du traitement, ainsi qu'au refus opposé à ces opérations dès lors qu'elles ne concernent pas la recherche.

Enfin, s'agissant du mécanisme ReLIRE portant sur les œuvres indisponibles, la transposition devrait permettre de lui donner un fondement juridique pour ce qui concerne les ventes en France des œuvres indisponibles recommercialisées.

Les ordonnances devront être prises dans un délai de 6 mois à compter de la promulgation de la DDADUE pour les dispositions relatives à la responsabilité des plateformes et aux droits des auteurs, et dans un délai de 12 mois pour les dispositions intéressant ReLire et les exceptions. Le calendrier devra nécessairement respecter la date limite de transposition de la directive fixée au 7 juin 2021.

UNE SOLUTION COLLECTIVE DE LUTTE CONTRE LE PIRATAGE

Depuis novembre 2019, tous les adhérents du SNE peuvent bénéficier d'une nouvelle solution de lutte contre le piratage en ligne, soutenue par la Sofia.

Cette solution proposée par l'entreprise française LeakID a été conçue afin d'offrir aux éditeurs un outil fiable, accessible et simple à intégrer dans le fonctionnement d'une maison d'édition quelle que soit sa taille ou le nombre de titres qu'elle souhaite protéger. Elle se déploie en deux volets automatisés : la détection de contenus illicites sur Internet suivi de l'envoi massif de demandes de retrait aux sites et prestataires concernés ainsi que l'envoi de demandes de déréférencement sur Google dans les 12 h qui suivent la découverte du contenu piraté. Les fonctionnalités inédites de ce système permettent également d'inclure le livre audio. La mutualisation du service permet d'appliquer

un barème dégressif établi selon le nombre total des œuvres de référence mises en surveillance tous éditeurs confondus. Le prix unitaire, par titre, sera ainsi le même pour tous les éditeurs, les plus petits catalogues bénéficiant d'un tarif avantageux grâce à la mise en surveillance de catalogues plus importants. L'intérêt des auteurs et des éditeurs étant commun dans la lutte contre la contrefaçon d'ouvrage, la Sofia soutient financièrement cette initiative à hauteur de 50 % des sommes facturées par LeakID dans la limite d'un montant global annuel consacré à cette aide. La société LeakID se tient à la disposition des adhérents du SNE pour souscrire à ce service et leur apporter des conseils techniques en vue d'un déploiement de cette solution anti-piratage. Le service juridique du SNE est également disponible pour apporter aux adhérents du SNE toute information complémentaire préalable à la souscription à cette solution.

OPEN DATA : L'OUVERTURE DES DONNÉES DE JUSTICE ENCORE SOUS CONDITION

Plus d'un an après la promulgation de la loi du 23 mars 2019 et près de quatre ans après le vote de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, l'ouverture des décisions de justice, relevant à la fois de l'ordre administratif et judiciaire, n'est toujours pas réalisée.

La diffusion des données de justice ne doit selon la loi intervenir qu'après occultation systématique des noms des parties, personnes physiques, faisant ainsi prévaloir l'exigence suprême du respect de la vie privée du justiciable. Les éditeurs sont favorables à cette orientation quand il s'agit de la diffusion des décisions au public.

Cependant, les professionnels de la diffusion du droit, éditeurs juridiques ou *legaltechs*, ne

peuvent se confondre avec le « public ». Dès lors, les éditeurs confirment leur demande d'un accès à un flux de décisions « intègres », sans occultation préalable. Cet accès leur est indispensable, tant pour continuer leur mission naturelle d'analyse et de commentaires doctrinaux de la jurisprudence, que pour le développement de services innovants.

Le SNE attire l'attention des pouvoirs publics sur l'importance d'une ouverture des données dans des conditions bannissant toute situation d'avantage concurrentiel, et s'entourant de pratiques professionnelles responsables.

Le monde de la diffusion professionnelle du droit attend le décret d'application en préparation et souhaite participer pleinement à la réalisation de l'ouverture des données de justice.



FRANCE

UN TAUX DE TVA RÉDUIT POUR LE LIVRE AUDIO

La doctrine fiscale française autorisait l'application d'un taux réduit de TVA aux livres audio publiés sur support physique (rescrit fiscal du 17 novembre 2009) mais pas aux livres audio proposés en téléchargement ou en streaming.

Afin d'aligner le régime de TVA applicable aux livres audio, indépendamment de leur mode de commercialisation (physique ou numérique) et pour sécuriser l'application d'un taux réduit appliqué aux livres audio, dans toutes ses modalités d'accès, (dont on sait qu'ils sont parfois le seul point d'entrée pour les personnes empê-

chées de lire, notamment du fait d'un handicap) le SNE a obtenu l'application d'un taux de TVA à 5,5 % pour le livre audio.

En effet, la loi de finances pour 2020 n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 a introduit une modification de l'article 278-0 bis A, 3° du Code général des impôts, en élargissant la définition des ouvrages pouvant bénéficier du taux réduit de 5,5 % appliqué pour les livres comme suit : « Le présent 3° s'applique aux livres sur tout type de support physique et à ceux qui sont fournis par téléchargement, y compris les livres audio ». Cette disposition s'applique à compter du 1^{er} janvier 2020.

3 QUESTIONS À

Thierry Teboul, Directeur général de l'AFDAS



Quelle est la mission de l'AFDAS ?

T. T. : L'AFDAS est un OPCO, un « Opérateur de compétences », au service des branches qui l'ont désigné, dont celle de l'Édition. Ses missions s'articulent autour de trois grandes fonctions : des fonctions régaliennes définies par l'État, qui nous agréent pour favoriser l'accès à la formation des TPE/PME, développer l'apprentissage et l'alternance, ou observer et documenter l'emploi au service d'une meilleure adéquation entre les besoins en compétences et l'offre de formation ; une fonction d'intérêt général et de soutien aux politiques de l'emploi ; une fonction enfin plus « servicielle », réalisée pour le compte des branches ou directement des entreprises pour lesquelles les équipes de l'AFDAS ont développé une offre d'ingénierie de formation et de financement sur mesure. Le tout autour des grands secteurs que

constituent la culture, les industries créatives et les industries récréatives.

Quels sont les grands enjeux de la formation professionnelle dans l'édition et comment évolue-t-elle ?

T. T. : Les enjeux sont multiples et renvoient à plusieurs problématiques : celles liées aux mutations économiques et technologiques du monde de l'édition, notamment autour du numérique et de ses applications ; celles liées au management d'organisations ; celles enfin qui renvoient à une approche transversale des compétences des salariés de l'édition, et qui permettent d'élargir le champ du possible en matière de mobilité interne ou externe.

Quels liens entretiennent l'AFDAS et le SNE ?

T. T. : Les liens sont à la fois institutionnels et collaboratifs.

Institutionnels, car le SNE siège au Conseil d'administration de l'AFDAS depuis l'arrivée de la branche à l'AFDAS en 2013. De même, les représentants du SNE participent à différentes commissions, notamment sur les sujets interbranches qui engagent durablement la stratégie de l'OPCO. La relation est également collaborative. Des échanges techniques ont régulièrement cours avec les différentes directions de l'AFDAS, et bien sûr en premier lieu avec la direction générale. De ce point de vue, le SNE est un interlocuteur majeur des services de l'AFDAS, et compte tenu des enjeux à venir, qu'il s'agisse de l'évolution des diplômes et des certifications, ou de l'intégration de nouvelles compétences nécessaires au maintien de la performance des entreprises, il y a fort à parier que ce lien ne fera que se renforcer dans les mois et années à venir.



ACTUALITÉ SOCIALE

En matière d'actualité sociale, et du côté de l'emploi et de la formation professionnelle ; point d'avancement des dossiers en cours

RÉNOVATION DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP) ÉDITEUR NUMÉRIQUE

Créé en 2015, le CQP Éditeur Numérique a été rénové fin 2019. Le dossier est en cours d'inscription au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

MISE EN PLACE D'UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES (CCP) DE LECTEUR-RÉVISEUR

À la suite d'une étude d'opportunité menée entre fin 2018 et début 2019, les travaux pour la mise en place d'un CCP de lecteur-réviseur ont été lancés. Un groupe de travail paritaire se réunit depuis le 10 janvier 2020. Ce nouveau titre professionnel pourrait s'appliquer dans d'autres branches professionnelles telles que la presse et la publicité.

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE COMMUNE

Dans le cadre du contrat « Engagement de développement de l'emploi et des compétences » (EDEC) conclu entre l'AFDAS, la Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et la Direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la Culture, une étude prospective socio-économique commune à l'édition de livres, l'édition phonographique et l'édition de musique est lancée. L'étude proposera un état des lieux des métiers, de leur évolution à 5 ans et un plan d'action en termes notamment de formation et de passerelles métiers.

Compte tenu de la crise d'urgence sanitaire et du confinement qui a suivi, les différents dossiers en cours ont subi un coup d'arrêt.

MINIMA CONVENTIONNELS DE BRANCHE

Les discussions engagées à l'automne 2019 afin d'opérer une revalorisation des salaires conventionnels de branche vont reprendre après une période de suspension due à la crise sanitaire COVID-19. Un accord portant révision des *minima* conventionnels sera présenté à la signature avant la fin de l'année.

TRAVAILLEURS À DOMICILE (TAD)

Le SNE a poursuivi l'accompagnement de ses adhérents dans l'application de l'accord collectif signé par le SNE, la CFDT, FO et la CFE-CGC qui a pris effet le 1^{er} janvier 2019. Pour mémoire, cet accord a pour objet de sécuriser le statut des TAD dans plusieurs domaines.

RAPPROCHEMENT DE BRANCHES

Suivant un arrêté du 9 avril 2019, les conventions collectives nationales de l'édition phonographique et de l'édition de musique ont été rattachées à la convention nationale de l'édition de livres. Les partenaires sociaux ont 5 ans pour négocier une convention collective commune. Les discussions sur la fusion des quatre conventions collectives ont commencé au sein de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation, dont la première réunion s'est tenue le 28 février 2020. Des groupes de travail vont se mettre en place pour une négociation par thèmes.

CRISE SANITAIRE COVID-19

► Depuis le début de la crise sanitaire, le SNE se mobilise pour soutenir et informer ses adhérents. Fiches techniques, synthèses, flashes... toutes ces ressources sont disponibles sur le site internet du SNE.

Sur le site du SNE



COVID-19 : les mesures sociales et de soutien économique aux entreprises

PANORAMA DE L'ÉDITION DE BANDE DESSINÉE EN 2019

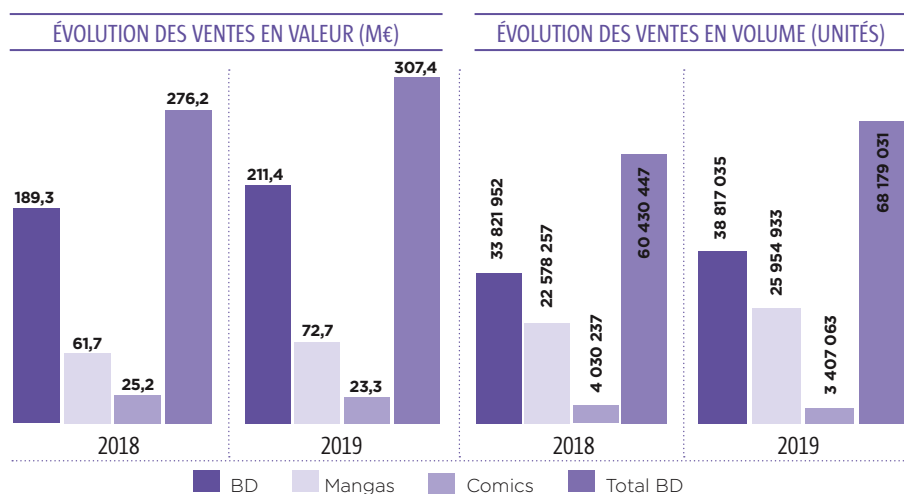
PRINCIPAUX INDICATEURS	Bande dessinée	Marché total
Chiffre d'affaires vente de livres (millions d'euros)	307,4	2 665,1
Vente d'exemplaires (millions)	68,2	435,1
Production en titres (unités)	11 568	107 143
Production en exemplaires (millions)	94,1	516,8

Source : Les chiffres de l'édition, SNE, 2019-2020.

Bande dessinée : Bande dessinée tout public et bande dessinée de genre.

Mangas : Bande dessinée japonaise (manga), chinoise (manhua) et coréenne (manhwa).

Comics : Bandes dessinées américaines (super-héros).



+11,3 %

Hausse du CA de la bande dessinée en 2019

Un marché florissant

> Avec un chiffre d'affaires de 307,4 millions d'euros en 2019, le marché de la bande dessinée est, en valeur, la 6^{ème} catégorie de l'édition en France. C'est un marché florissant qui a connu une croissance de son chiffre d'affaires de 11,3 % en 2019.

> Cette croissance est portée de manière différente par les trois catégories qui composent ce marché (Bande dessinée, Manga, Comics). Le segment Bande dessinée (tous publics et de genre) est le cœur du marché. Il affiche une croissance de +11,6 % et a largement bénéficié de la publication d'un nouveau tome d'Astérix (champion des ventes en 2019).

En 2019, avec un taux de croissance de 17,8 %

le segment du manga, a également largement contribué à la bonne santé du secteur.

> La bande dessinée française s'exporte bien : les droits de 3 623 bandes dessinées ont été cédés à des éditeurs étrangers pour être traduits en 2019, ce qui fait de la BD la deuxième catégorie éditoriale traduite à l'étranger, derrière la jeunesse. Toutefois certaines spécificités du secteur de la BD sont de nature à relativiser cette belle performance. En effet, il peut y avoir plusieurs tomes en bande dessinée et lorsque l'éditeur étranger achète une histoire, il peut signer six contrats s'il y a six tomes. Le nombre de cessions déclarées croît donc mécaniquement. En 2019, l'Allemagne a été le plus gros acheteur de bandes dessinées françaises (526 titres).

> La fabrication des livres illustrés induit fréquemment la nécessité de coéditer le titre avec des partenaires pour en partager les coûts. 222 coéditions ont été conclues en 2019 en bandes dessinées, notamment avec des éditeurs de pays européens : l'Allemagne (47 titres) mais aussi l'Italie (36) ou la Finlande par exemple (32).

> À l'inverse, 2 668 titres de la catégorie bande dessinée ont été traduits en français et déposés au titre du dépôt légal à la BnF. Ces traductions proviennent massivement de bandes dessinées et mangas japonais (1 599 titres traduits depuis le japonais, soit 60 % du total), et de comics anglo-saxons (872 titres traduits depuis l'anglais, soit 33 % du total).

2^e édition de l'étude SNE/GfK ACHETEURS-LECTEURS DE BD : QUELS PROFILS ?

Afin de suivre l'évolution des profils et des usages des acheteurs de BD en France, le groupe BD du SNE a réalisé une deuxième édition de l'étude menée avec l'institut GfK en 2017.

De cette nouvelle édition, « La Bande dessinée, variété et richesse », présentée le 1^{er} juillet 2019 à l'occasion des Rencontres nationales de la librairie, il résulte que loin d'être enfermés dans un genre, les amateurs de BD sont avant tout de grands consommateurs de livres, tous genres confondus : la France compte

7,9 millions d'acheteurs de BD.

Gros consommateurs de livres en général, ils achètent en moyenne 18 livres par an.

Le budget qu'ils dédient au livre est important : 194 € par an, dont 63 € consacrés à la BD (+9 € en 2 ans).

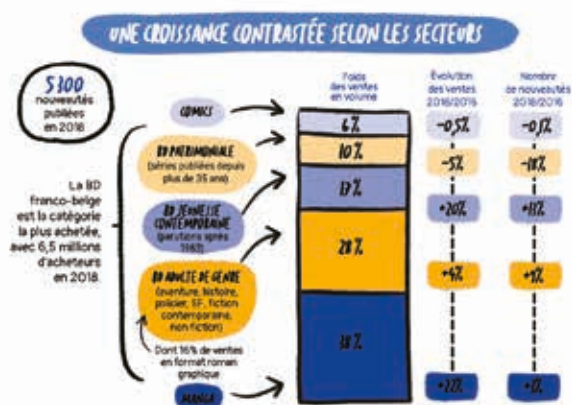
Les achats de BD sont majoritairement réalisés par des personnes de plus de 40 ans (50 %) et des femmes (52 %), qui offrent volontiers de la bande dessinée, la moitié des achats étant destinés à un tiers.

En termes de lectorat, la moitié des BD achetées sont lues par des jeunes,

âgés de 10 à 30 ans, principalement des hommes, à qui sont destinés 64 % des achats.

Par ailleurs, trois secteurs de la BD connaissent une hausse de leurs ventes : le Manga, la BD jeunesse contemporaine et les segments biopics, fiction contemporaine et documentaires de la BD de genre, portés par le format Roman graphique.

Ces secteurs en croissance entraînent un élargissement sensible du lectorat, notamment jeune et féminin...



FOCUS SUR TROIS SECTEURS EN PLEIN ESSOR

LA BD JEUNESSE CONTEMPORAINE



22 MILLIONS d'acheteurs



3 BD JEUNESSE
Panier annuel moyen (+1 BD jeunesse en 2 ans)



Budget BD jeunesse (+6 € en 2 ans)

55%

BD jeunesse achetées par des 40-49 ans

50%

par des femmes

31%

par des parents

40% sont lues par des 10-14 ans et 27% par des moins de 10 ans.



48% des BD jeunesse achetées sont lues par des filles/femmes

50%

des acheteurs de BD jeunesse ont également acheté des romans jeunesse

LE MANGA



1,7 MILLIONS d'acheteurs



9 MANGAS
Panier annuel moyen (+1 manga en 2 ans)



64€
Budget manga (+7€ en 2 ans)

10%

Mangas achetés par des 15-29 ans

40%

par des femmes

61%

pour soi

45% sont lus par des femmes.

Parmi les jeunes acheteurs de Manga, le plus gros budget livre est alloué par les 18-25 ans qui dépensent en moyenne 113€ en Mangas pour 17 mangas.

50% des acheteurs de Manga ont également acheté des ouvrages de littérature générale
> 49% ont acheté des romans jeunesse

LE ROMAN GRAPHIQUE

Le format du roman graphique désigne des ouvrages de plus de 96 pages, qui proposent un récit complet et des cadrages et graphismes libres. Il est très présent dans 3 secteurs de la BD de genre : les biopics, la fiction contemporaine et les documentaires.



718 000 d'acheteurs



2 ROMANS GRAPHIQUES
Panier annuel moyen



48€
Budget romans graphiques

57%

Romans graphiques achetés par + de 40 ans

52%

par des femmes

65%

par des CSP+

70%

par des citadins

> 42% des romans graphiques achetés sont lus par des femmes, et 94% des lecteurs ont plus de 18 ans.

61%

des acheteurs de romans graphiques ont également acheté des ouvrages de littérature générale.

> Grands consommateurs de livres, ils acquièrent en moyenne 2 romans graphiques, 6 BD (hors roman graphique) et 7 livres de littérature générale par an.

QUELLE PLACE POUR LA BANDE DESSINÉE DANS L'ENSEIGNEMENT ?

Le groupe Bande dessinée du SNE a fait appel à l'agence Picture This ! pour faire un état des lieux de la place de la bande dessinée dans les écoles, collèges et lycées.

En l'absence de référencement au niveau national, l'étude dresse un panorama des initiatives locales existantes et donne la parole aux professionnels du livre et de l'éducation. Verdict : le manque de moyens budgétaires et de formation des enseignants constitue un frein pour l'utilisation de la BD comme support pédagogique, malgré l'engouement des élèves et des enseignants du primaire et du secondaire.

Cette étude constitue le point de départ de nombreux projets du groupe Bande dessinée destinés à nourrir une réflexion globale avec les acteurs du livre et de l'éducation sur la manière de promouvoir davantage la BD au sein des établissements scolaires. Un enjeu, tant la BD peut jouer un rôle majeur dans l'éducation artistique et culturelle des enfants et constitue un levier privilégié pour construire des projets pédagogiques dans toutes les disciplines enseignées à l'école.

Sur le site du SNE

Étude : la place de la Bande dessinée dans l'enseignement

LA SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS DANS L'ÉCOLE EN BANDE DESSINÉE

Du 23 au 28 mars 2020, les éditeurs du groupe BD ont participé à la 31^e édition de la Semaine de la presse et des médias dans l'École, intitulée cette année Semaine de la presse et des médias à la Maison. Pour la seconde année consécutive, une sélection de 20 BD couvrant divers sujets d'actualité et de société et s'adressant à différents niveaux a permis aux élèves d'aborder le thème « L'information sans frontière ? ». Ils ont pu accéder aux ouvrages en version numérique sur le site d'Iznéo, partenaire de l'événement.

« ENSEIGNANTS, MÉDIATEURS, FAITES ENTRER LA BD ET LES MONSTRES DANS VOS CLASSES ! »

Le groupe Bande dessinée du SNE a lancé en avant-première au Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, fin novembre 2019, sa nouvelle collection « La BD en classe ».

Regroupant autour d'une thématique un dossier enseignant et un carnet élève, cette nouvelle collection a été conçue pour l'ensemble des professionnels œuvrant en milieu scolaire : éducateurs, accompagnateurs, documentalistes et enseignants. Adaptée au cycle 3 (CM1, CM2, 6e), elle rassemble des ressources pédagogiques et des extraits de bandes dessinées – franco-belge, internationale, manga – afin d'articuler le plaisir de la

lecture avec la découverte d'œuvres littéraires graphiques. Sa conception a rassemblé des professionnels du livre et de la médiation et la rédaction du dossier a été confiée à des professeurs des écoles et des maîtres formateurs.

Pour ce premier numéro, le thème choisi en lien avec le programme scolaire a été celui des monstres. En janvier 2020, ce premier titre a été distribué aux enseignants lors du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême (27 janvier-3 février 2020). L'outil, valorisé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, rencontre d'ores et déjà une reconnaissance de la presse comme des institutions pédagogiques.



Rencontres en région LES ÉDITEURS BD DU SNE EN OCCITANIE

Dans le cadre des « Rencontres en région » proposées par le SNE, les éditeurs du groupe BD ont organisé une journée d'échange le 23 mai 2019 à Colomiers, en partenariat avec le Centre régional Occitanie Livre & Lecture et la Sofia.

Cette journée d'étude sur l'impact de la BD auprès des jeunes et sur les enjeux sociétaux qu'elle porte a réuni de nombreux professionnels du livre, de la bande dessinée et de

la jeunesse, ainsi que des étudiants. Les échanges se sont concentrés sur deux thèmes principaux :

- l'enjeu de la BD pour les enfants et les adolescents ;
- la BD comme moyen d'aborder des sujets de société et de vivre ensemble.

Sur le site du SNE

Rencontre avec les éditeurs de BD à Colomiers

LA BD PREND LE (GROUND) CONTROL

Dans le cadre de « 2020, année de la BD », la Sofia, Lyon BD et Ground Control se sont associés pour proposer un événement inédit dans le cadre de la thématique « Destinations Narratives, s'informer entre fiction et réalité ».

La journée du 12 mars 2020 a été entièrement dédiée aux auteurs, autrices, éditeurs et éditrices de la BD contemporaine. Ceux-ci ont pris leurs quartiers dans le tiers-lieu culturel libre et curieux du 12^e arrondissement de Paris où se tenaient conférences, temps d'échanges et expositions. À noter une intervention remarquable et remarquée de Scott McCloud, célèbre bédéiste et essayiste américain. Le SNE a participé à cet événement en tenant un stand pour présenter les activités du groupe BD et répondre aux questions du public.

LE MOT DE

Moïse Kissous, président du groupe Bande dessinée du SNE



Vous présidez le groupe BD du SNE depuis plus de deux ans, quel premier bilan pouvez-vous dresser de vos nombreuses actions ?

M. K. : Le point le plus satisfaisant est celui de la promotion de l'usage de la BD dans le cadre scolaire. Après une première année en 2018 consacrée à dresser un état des lieux de la BD à l'école, ce qui a donné lieu à la publication d'une étude partagée avec les ministres de l'Éducation nationale et de la Culture en janvier 2019, nous avons avancé sur le développement concret d'outils qui ont commencé à être diffusés à partir de novembre 2019 et ont reçu un excellent écho auprès du monde enseignant. Nous avons ainsi lancé

l'impression de plus de 50 000 exemplaires de cahiers créés à destination des enseignants comme des élèves de cycle 3. Nous avons été particulièrement heureux que le ministère de l'Éducation nationale souligne la qualité de ces outils et décide en janvier 2020 d'en faire la promotion sur son site de référence Éduscol.

Un autre point de satisfaction est l'intérêt porté à la BD par un nombre croissant de librairies indépendantes généralistes, à qui nous avons pu démontrer à travers des études réalisées avec GfK que les acheteurs de BD achètent tous types de livres et en plus grand nombre que les acheteurs de littérature générale !

Comment se porte l'édition BD et quels sont les défis à venir pour le secteur ?

M. K. : L'édition BD comprend de multiples segments et la situation varie d'un segment à l'autre. Certains segments se portent bien voire très bien depuis plusieurs années, tels que le manga shonen, la BD jeunesse, le roman graphique. D'autres traversent des phases plus compliquées, comme par exemple la BD d'humour. Pour autant, au-delà de l'évolution des segments, la répartition des ventes reste très déséquilibrée, avec une minorité de nouveautés qui dépassent les 5 000 exemplaires vendus, nécessaires à l'équilibre économique des projets. Notre défi



Institut français EXPOSITION « LE RENOUVEAU DE LA BD JEUNESSE »

Dans le cadre de « BD 2020 », l'Institut français, en partenariat avec le groupe BD du SNE, a conçu une exposition exclusive autour du « renouveau de la BD jeunesse » destinée au réseau culturel français à l'étranger.

L'exposition permet de découvrir les œuvres de la nouvelle génération d'auteurs de BD français et francophones, dont le talent est reconnu en France comme à l'étranger.

Elle s'inscrit dans l'année de la bande dessinée, qui vise à mettre en avant la création en BD et ses

auteurs francophones, contribuant ainsi au rayonnement du 9^e art à l'international.

Sont mis à disposition des Instituts français :

- 21 panneaux à imprimer localement, dont 4 panneaux de jeux pour interagir avec les enfants.
- 1 livret imprimable présentant les livres mis en avant dans l'exposition, les solutions des jeux et, pour chaque éditeur, une sélection de livres illustrant le renouveau de son catalogue.
- 1 kit pédagogique.



majeur à tous reste de continuer à développer notre lectorat.

2020, année de la BD. Quels sont les projets à venir du groupe Bande dessinée?

M. K. : L'année de la BD est malheureusement bouleversée par l'épidémie de COVID-19 qui a entraîné l'annulation de nombreuses manifestations, sans parler de la fermeture des librairies. Dans un contexte de complexité économique accrue par cette situation, il est important pour nous de renforcer le dialogue avec les auteurs. Nous allons donc proposer des actions en ce sens.

LA BD FRANCO-BELGE À WASHINGTON

Dans le cadre de sa mission de promotion de la BD franco-belge sur la scène américaine, la *French Comics Association (FCA)* participe activement depuis 2016 à l'*American Library Association Annual Conference*, à Washington.

Du 20 au 25 juin 2019, l'association a fait découvrir la richesse et la beauté de la bande dessinée sur son stand, en prenant part aux conférences et en organisant des animations dans plusieurs librairies. Cette année, un « catalogue idéal de bande-dessinée à proposer en bibliothèque » a été distribué et les

éditeurs américains partenaires ont mis à disposition gratuitement des centaines d'ouvrages à offrir sur le stand de la FCA afin que les auteurs puissent dédicacer leurs BD en version anglaise. Avec 600 exemplaires écoulés, le public était au rendez-vous !

Créée par le SNE, la FCA est soutenue par le Centre national du livre (CNL), le Bureau international de l'édition française (BIEF) et les services culturels de l'Ambassade de France aux États-Unis.

LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION

LA FORCE D'UN RÉSEAU

Facteur d'intégration, fer de lance de la liberté de penser, le livre est le socle de toute vie sociale et citoyenne. Acteur majeur des industries culturelles en France, son équilibre économique et sa diversité reposent sur trois piliers fondamentaux : le prix unique, le droit d'auteur et la liberté d'expression. Le livre change avec la transformation des usages. De même, le métier d'éditeur évolue.

Le Syndicat national de l'édition s'engage au quotidien pour les éditeurs, le livre et la lecture. Parce que lire et faire lire sont des enjeux de civilisation.

ADHÉRER au SNE

Peut devenir adhérent du SNE toute maison d'édition, ayant *a minima* un an d'exercice, pratiquant l'édition dans les conditions prévues à l'article 132-1 du Code de la propriété intellectuelle. Les demandes d'adhésion sont examinées par une commission d'adhésion qui se réunit quatre à six fois par an, émet un avis, qui est ensuite soumis à l'approbation du Bureau du SNE. L'adhésion entraîne le paiement d'une cotisation annuelle proportionnelle au chiffre d'affaires de la maison d'édition, d'un montant minimum de 525 Euros. Cette cotisation ouvre également un droit de vote au sein de l'Assemblée générale du SNE.



REPRÉSENTER & AGIR

pour promouvoir le livre et la lecture.

LE SNE S'ENGAGE auprès des instances nationales, européennes et internationales

- Pour la liberté de publication et la diversité éditoriale.
- En faveur du droit d'auteur, du prix unique du livre, du taux réduit de TVA pour le livre.
- Pour un bon équilibre entre édition publique et privée.
- Contre le piratage, la contrefaçon et le mythe de la gratuité.

Il est membre de la Fédération des éditeurs européens (FEE) et de l'Union internationale des éditeurs (UIE).

Seul syndicat national représentatif pour défendre les éditeurs de livres et faire vivre le dialogue social, le SNE est présent dans tous les organismes paritaires.



INFORMER & CONSEILLER

pour comprendre les enjeux et les évolutions du secteur de l'édition et du métier d'éditeur.

LE SNE PROPOSE DES PUBLICATIONS POUR TOUS LES PUBLICS

- Des flashes d'information réguliers et des fiches thématiques et sectorielles, réservés aux adhérents.
- Des revues de presse, générales et thématiques.
- Une newsletter mensuelle.
- Les repères statistiques : les chiffres annuels de l'édition.
- L'édition en perspective, le rapport annuel du SNE.
- Des études sectorielles.
- Un portail électronique et des sites internet sectoriels.



RASSEMBLER & DIALOGUER...

Le SNE fédère grands groupes et éditeurs indépendants originaires de toute la France. Il représente tous les secteurs éditoriaux.

... ENTRE ÉDITEURS, au sein de groupes sectoriels et commissions thématiques.

... AVEC L'INTERPROFESSION : le SNE dialogue avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.

... AVEC LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES (ICC) : le SNE est membre fondateur et actif de France Créative.

Le salon Livre Paris

Le SNE a créé en 1981 le salon du livre de Paris (rebaptisé Livre Paris en 2016) pour valoriser la qualité et la diversité de l'édition en France et dans le monde. Les adhérents du SNE bénéficient d'une réduction de 30 % sur la location d'un stand.

Les petits champions de la lecture

Le SNE a créé *Les petits champions de la lecture*, grand jeu national de lecture à voix haute pour les enfants des classes de CM2. lespetitschampionsdelalecture.fr

Des consultations et des conseils personnalisés réservés aux adhérents

Dans le domaine fiscal, juridique et social, les experts du SNE offrent des services personnalisés par téléphone, courriel ou sur rendez-vous. Ils proposent aussi des solutions à tarifs négociés contre le piratage. Le SNE peut également jouer un rôle de médiateur en cas de litige entre éditeurs et/ou avec des auteurs ou imprimeurs.

Ateliers, groupes de travail et conférences

Réservés aux adhérents, ils permettent de faire le point sur des sujets d'intérêt général, tels que l'évolution des normes et standards dans le domaine du numérique ou l'actualité sociale.

Twitter : @SNEedition

LinkedIn : Syndicat national de l'édition

LE MOT DE

Pierre Dutilleul, Directeur général



Pas de masques, pas de gestes barrière et encore moins de distanciation sociale pour définir ce qu'est un syndicat professionnel en période d'accomplissement de ses missions premières. Tout du moins pour ce qui concerne le SNE. Prendre le virage de l'année 2020 après une croissance de plus de 5 % de notre activité en 2019, après plusieurs années de décroissance même légère, laissait entrevoir un avenir plus clair que par le passé. Nombre de voyants étaient au vert. Et puis, les masques, les gestes barrière et la distanciation sociale sont venus poser un voile sur le monde, sur notre pays et sur notre chaîne du livre. Stop, on ne bouge plus ! Les librairies doivent baisser leur rideau de fer, les centres de distribution fermer leurs portes et les éditeurs arrêter d'éditer. Le SNE a pour mission d'être au plus près de ses adhérents mais surtout pas de s'installer en mode confinement. Nous avons donc appris en quelques heures à recréer cette proximité indispensable, et à initier une autre façon de communiquer, une autre façon de travailler. Nous avons vu de manière criante la chaîne du livre montrer son indissociabilité : auteurs, éditeurs et libraires sont liés pour le meilleur et

l'ont montré de manière exemplaire pendant cette crise pandémique. Aucun des trois maillons ne peut s'en sortir seul, mais l'union, faisant plus que jamais la force, a permis à l'État de bien comprendre nos enjeux communs et complémentaires, et proposer un plan de relance de la filière livre à la hauteur des besoins, tout au moins dans sa première phase. Nous avons su l'exprimer ensemble, et c'est cette voix forte qui a été entendue.

Alors, bien sûr, la vie ne s'arrête pas complètement quand l'accès à nos institutions, à Paris et à Bruxelles, devient impossible en présentiel, comme nous avons appris à le dire, mais s'organise malgré tout autrement. La transposition de la directive européenne sur le droit d'auteur dans la loi et les usages français requiert la plus grande vigilance de notre part et nous avons participé à nombre d'auditions, tant auprès des commissions et groupes de travail du Parlement qu'à tous les niveaux du ministère de la Culture. Nous n'avons pas cessé d'y travailler et nous continuerons jusqu'à son adoption quelle qu'en soit la forme : loi, décret, ordonnance... À aucun moment votre syndicat n'a connu le moindre chômage partiel, préférant rester en proximité de ses adhérents pour les informer, les conseiller, les questionner, les rassurer chaque fois que possible. Tout cela après que l'annulation forcée de Livre Paris en mars 2020 ait créé, de fait, une situation de fragilité financière inédite, que nous nous attachons à surmonter.

On en aurait presque oublié 2019 ! En effet, force est de constater que les souvenirs récents prennent le pas dans nos mémoires sur ceux du monde d'avant la prise de pouvoir temporaire de ce virus invisible. On a presque oublié la fin d'année chahutée par une grève des transports et une agitation sociale qui ont provoqué une baisse de la fréquentation des commerces. Et ça n'a pas empêché la croissance d'être au rendez-vous. Privés par l'Agessa de leur statut en mai 2017, les directeurs de collection sont toujours dans une insécurité juridique et économique.

Nous faisons tout pour y remédier mais certains s'ingénient à poser des obstacles sur le chemin d'une solution juste. Il nous faut encore attendre car même lorsqu'un arbitrage interministériel favorable intervient, il n'est pas le signal que le combat est terminé. Loin s'en faut !

Nous avons poursuivi nos discussions avec le CPE, avant et après la publication du rapport Racine. Heureusement, car le dialogue avec les auteurs demeure essentiel, même s'il est parfois difficile. Le dialogue, encore le dialogue, toujours le dialogue. Comme avec ce poumon de l'édition que constituent les libraires. L'édition respire parce que nous avons dans notre pays beaucoup d'auteurs talentueux, d'éditeurs entrepreneurs et de libraires très professionnels. Une chaîne qui gagne quand ses maillons se parlent et unissent leurs efforts pour avancer ensemble.

Neuf Groupes et dix Commissions qui additionnent leurs compétences à celles des permanents du SNE pour que notre profession continue à se développer quand les séries, les jeux vidéo et l'Internet en général envahissent nos vies, c'est précieux pour toute la communauté des éditeurs qui, en alliant sens de l'innovation, talent et prise de risque, ont su montrer que la lecture est et demeure un enjeu majeur de notre époque. Tellement que même un minuscule virus invisible n'a pas su endiguer l'appétit des Français pour la lecture. Masques, gestes barrière et distanciation sociale non plus. Alors, on continue !

« NEUF GROUPES ET DIX COMMISSIONS QUI ADDITIONNENT LEURS COMPÉTENCES À CELLES DES PERMANENTS DU SNE POUR QUE NOTRE PROFESSION CONTINUE À SE DÉVELOPPER. »





VINCENT MONTAGNE,
Président



PIERRE DUTILLEUL,
Directeur général



OLINDA BENEDE,
Assistante de direction



VALÉRIE BARTHEZ,
Directrice des
Éditeurs d'Éducation



JESSICA PETROU-FRELING,
Chargée de mission des
Éditeurs d'Éducation

L'ÉQUIPE DU SNE *



LÉA BERNARD,
Commissions Juridique
et Illustration
Déléguée à la protection
des données



CATHERINE BLACHE,
Responsable relations
institutionnelles
internationales,
groupe Universitaire



THIERRY BLET,
Agent administratif
et logistique



AXELLE CHAMBOST,
Commissions Sociale et
Livre audio, groupe Religion



JULIEN CHOURAQUI,
Directeur juridique,
groupe Droit



TIPHAÏNE DUCHÉNOY,
Groupe Jeunesse,
Commission numérique



GUILLAUME FOUSSARD
Groupes Bande dessinée
et Art et Beaux Livres
Commission Internationale



MÉLANIE GALLIENNE
Assistante Administratif,
financier et ressources
humaines



CAMILLE GAUTHIER,
Chargée de
Communication



JÖËL KAMBA,
Comptable
et Agent administratif



DELPHINE KATRANTZIS,
Commissions Circuit du livre
et Usages commerciaux,
Groupe Sciences pour tous



ÉLODIE MARS,
Responsable Administratif,
Financier et Ressources
humaines,
Commission Adhésion



PRESCILLIA OSMANI
Chargée de
communication
événementielle et
logistique



KAREN POLITIS BOUBLIL,
Commissions Économique,
Environnement et
Fabrication



VÉRONIQUE STÉPHAN,
Directrice de la
Communication

LES GROUPES DU SNE *

Les éditeurs du SNE s'organisent en groupes thématiques afin de partager l'information relative à leur secteur, réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité. Ils peuvent également initier des actions collectives et bâtir des projets communs pour promouvoir leur genre dans toute sa diversité.



GRUPE

ART ET BEAUX LIVRES

PRÉSIDENTE :

Pascale Le Thorel
(Beaux-Arts de Paris éditions)

CHARGÉ DE MISSION :
Guillaume Foussard

Rassemblant plus de 60 maisons d'édition, le groupe Art et Beaux Livres contribue activement à la mise en avant de ce secteur éditorial.

Le groupe a créé un site Internet, véritable base de données indexant les entrées de tous les catalogues des éditeurs. Il coorganise le Salon du livre de Fontainebleau et a créé un espace spécifique, en partenariat avec la librairie Antoine, au Salon du livre francophone de Beyrouth. Il organise également des réunions de formation des libraires autour du livre d'art et du beau-livre et a initié en 2017 l'opération *J'aime le livre d'art*.

www.livresdart.fr



GRUPE

BANDE DESSINÉE

PRÉSIDENT :

Moïse Kissou (Steinkis Groupe)

CHARGÉ DE MISSION :
Guillaume Foussard

Le groupe Bande dessinée du SNE a pour objectif de promouvoir le genre dans toute sa variété.

Il entretient des liens avec l'interprofession, en particulier avec les auteurs, les libraires, les sociétés organisatrices des grands festivals de Bande dessinée (dont le Festival international de la bande dessinée d'Angoulême) et les Centres régionaux du livre. Il organise avec ces derniers des rencontres pour accompagner les médiateurs et prescripteurs du livre dans la découverte du secteur. Il a créé en janvier 2016 la *French Comics Association*, en partenariat avec le CNL et le BIEF, pour promouvoir la bande dessinée franco-belge.

Depuis 2018, il a d'autre part ouvert un dialogue avec les professionnels de l'éducation autour des usages pédagogiques de la BD.



GRUPE

DROIT

PRÉSIDENT :

Guillaume Deroubaix (Lexis Nexis)

CHARGÉ DE MISSION :
Julien Chouraqui

Les éditeurs du groupe Droit s'attachent à entretenir un dialogue avec les représentants de l'administration sur la problématique de concurrence entre édition privée et édition publique. Ils participent aux débats préparatoires à l'élaboration des grandes lois sur l'accès aux données publiques ou sur le numérique.

Le groupe Droit a notamment créé un référentiel commun des abréviations juridiques, destiné à standardiser les références juridiques, leur dénomination exacte, leur abréviation et leur syntaxe, afin de faciliter le travail des auteurs, en leur permettant d'utiliser un référentiel unique, et d'offrir aux lecteurs, praticiens, universitaires, documentalistes et étudiants un meilleur accès à l'information et aux nombreuses sources juridiques qu'ils utilisent.

<http://reflex.sne.fr>



GRUPE ÉDUCATION

PRÉSIDENTE :
Célia Rosentraub

Les membres du groupe Éducation contribuent activement à la pérennisation du rôle des éditeurs scolaires et à celle de la place du livre et de la lecture à l'école. Forts de leur savoir-faire et de leur expérience, ils travaillent à la diversification d'une offre de ressources pédagogiques de qualité, indissociable de l'exercice de la liberté pédagogique des enseignants. Acteurs majeurs de l'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques, les éditeurs du groupe Éducation mettent tout en œuvre pour accompagner chaque réforme avec de nouveaux manuels scolaires et des ressources numériques innovantes. Ces éditeurs scolaires se sont par ailleurs regroupés pour former l'association Les Éditeurs d'Éducation, dirigée par Valérie Barthez ; chargée de mission : Jessica Petrou-Freling.
www.lesediteursdeducation.com



GRUPE JEUNESSE

PRÉSIDENT :
Thierry Magnier (Actes Sud)
CHARGÉE DE MISSION :
Tiphaine Duchénoy

Le groupe, qui réunit plus de 50 éditeurs, est en dialogue constant avec les ministères afin de développer la place du livre et de la littérature Jeunesse dans les cursus de formation des enseignants et dans les médias. Le groupe participe notamment à l'étude économique menée par le ministère de la Culture. Il rencontre également les institutions et les instances impliquées dans la vie du livre. Le groupe Jeunesse organise des rencontres en région, en partenariat avec les Centres régionaux du livre. Les éditeurs invitent le grand public à des rencontres et animations autour de l'écrit et de l'illustration à l'occasion de salons, notamment Livre Paris. Ils participent au lancement d'événements nationaux pour promouvoir la lecture et la littérature Jeunesse et soutiennent tout particulièrement *Les petits champions de la lecture*. Ils sont à l'initiative depuis 2017 des Assises de la littérature Jeunesse et du *Prix Vendredi*.
www.deslivrespourlajeunesse.fr



GRUPE LITTÉRATURE GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE :
Muriel Beyer (Humensis)
Groupe animé par Pierre Dutilleul

Ce groupe, qui fonctionne comme un club, permet aux éditeurs de Littérature générale d'échanger et de réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité : défense contre les attaques à l'encontre du droit d'auteur, promotion du livre de littérature générale, propriété littéraire et artistique, loi Lang et loi sur le prix du livre numérique, relations avec les agents et avec les organisations représentatives d'auteurs, suivi législatif et jurisprudentiel, gestion collective.



GRUPE RELIGION

PRÉSIDENT :

Bruno Nougayrède (groupe Elidia)

CHARGÉE DE MISSION :

Axelle Chambost

La prescription et la promotion du livre religieux sont au cœur des préoccupations des 27 éditeurs du groupe Religion. Dans le contexte actuel, les éditeurs s'attachent à échanger avec les libraires afin de toujours mieux faire connaître le livre religieux sous tous ses aspects. Dans cette optique, les éditeurs sont toujours à la recherche d'idées pour améliorer cette collaboration autour de la spécificité du livre religieux. Le groupe édite notamment un catalogue de la bibliothèque idéale d'ouvrages, classés en thématiques subdivisées selon les grandes religions du monde. Ses éditeurs, également collectivement présents au salon Livre Paris, participent activement à la programmation de la scène Agora.



GRUPE SCIENCES POUR TOUS

PRÉSIDENT :

Christian Counillon (Flammarion)

CHARGÉE DE MISSION :

Delphine Katrantzis

Les éditeurs de Sciences pour tous ont pour mission de mettre en valeur les livres qui répondent aux questions de chacun, quel que soit son âge ou sa formation, en matière de culture et de découvertes scientifiques. Avec le soutien de la Sofia, le groupe distribue gratuitement des kiosques « Sciences pour tous » dans les centres et musées de sciences et les bibliothèques, et va à la rencontre des lecteurs en proposant un stand avec de nombreuses conférences à Livre Paris. Il a créé en 2016 un label Sciences pour tous en collaboration avec Dilicom pour identifier et mettre en valeur les ouvrages de Sciences pour tous dans le fichier exhaustif du livre (FEL). Il soutient le Prix du livre « *Sciences pour tous* » et organise de nombreuses opérations et manifestations dans le cadre de la Fête de la Science, en partenariat avec les ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de la Culture. Son site web propose un catalogue de plus de 2 000 ouvrages d'environ 40 éditeurs.

www.sciencespourtous.org



GRUPE UNIVERSITAIRE

PRÉSIDENT :

François Gèze (La Découverte)

CHARGÉE DE MISSION :

Catherine Blache

Les éditeurs du groupe Universitaire interviennent dans les discussions sur le cadre juridique des usages numériques pédagogiques et scientifiques. Ils travaillent notamment sur l'*open access* et sont particulièrement actifs dans le cadre de l'application de la « Loi pour une République numérique ». Ils ont suivi les débats sur les exceptions prévues par la réforme européenne du droit d'auteur (les exceptions pédagogiques, bibliothèques, TDM) ainsi que le projet ReLIRE.

LES COMMISSIONS DU SNE *

Lieux d'échanges de pratiques, de réflexion et d'actions autour de l'évolution des métiers du livre et de l'édition ainsi que des problématiques juridiques, économiques et sociales, les commissions du SNE travaillent à des études et projets transversaux concernant l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.



COMMISSION

JURIDIQUE

PRÉSIDENT :

Arnaud Robert (Hachette Livre)

CHARGÉS DE MISSION :

Julien Chouraqui et Léa Bernard

La commission Juridique du SNE suit, pour le compte de ses adhérents, l'ensemble des questions juridiques qui se posent en matière d'édition (propriété littéraire et artistique, prix unique du livre, réglementation relative à la vente et à la promotion du livre, etc.). Elle se réunit régulièrement pour traiter tant des dossiers de fond que des questions qui intéressent l'ensemble de la profession. Elle est également impliquée dans les travaux des différentes commissions du Conseil de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) et ceux de l'instance de liaison SNE/CPE.



COMMISSION

INTERNATIONALE

PRÉSIDENTE :

Judith Rosensweig-Becqueriaux (Denoël)

CHARGÉ DE MISSION :

Guillaume Foussard

La commission Internationale rassemble les responsables de droits vendeurs et acheteurs de droits à l'étranger. Elle suit les activités internationales du secteur de l'édition : réalisation des statistiques internationales du SNE en lien avec le BIEF, contribution à la professionnalisation des acteurs, diffusion des informations ciblées, communication sur les métiers afférents. Elle travaille en coordination avec le BIEF, le Centre national du livre, l'Institut français et toute institution concernée par la circulation internationale des projets éditoriaux. Par ailleurs, la commission développe les contacts avec les professionnels internationaux en organisant des moments de rencontre avec les éditeurs étrangers à l'occasion de Livre Paris. Elle renforce également les liens avec le réseau diplomatique à l'étranger tout au long de l'année.



COMMISSION

LIVRE AUDIO

PRÉSIDENTE : **Valérie Lévy-Soussan (Audiolib - Hachette Livre)**

CHARGÉE DE MISSION :

Axelle Chambost

La commission Livre audio, composée d'une quinzaine de membres, s'attache à promouvoir le livre audio auprès des prescripteurs ainsi qu'auprès des enseignants et des institutions culturelles et d'en expliquer les usages et le potentiel à l'heure du numérique et d'une gestion nouvelle du temps et des loisirs. Elle permet également aux éditeurs de livre audio de développer des projets communs et de peser auprès des partenaires institutionnels pour redécouvrir l'expérience de lecture orale et favoriser la reconnaissance de cette forme d'édition. Elle publie des études sur le secteur et organise des événements comme la tenue d'un stand collectif au salon Livre Paris ou depuis 2018 la rentrée littéraire *Les mille et une voix du livre audio*.

* au 30 juin 2020.


COMMISSION
ILLUSTRATION

PRÉSIDENTE : **Magali Girodet (Éditions Hatier-Foucher)**
 CHARGÉE DE MISSION :
Léa Bernard

La commission Illustration veille au suivi des pratiques d'acquisition de ressources, images fixes ou animées, sons, renforçant ou du moins diversifiant l'expérience de lecture. Elle est particulièrement attentive aux effets des bouleversements technologiques et économiques sur le marché des images. Elle assure une veille sur l'actualité juridique des droits liés aux images. Elle a œuvré à l'élaboration du nouveau Code des usages en matière d'illustration photographique signé en novembre 2017. Elle représente également les éditeurs de livres au sein de l'Observatoire de l'image qui regroupe les professionnels des principaux secteurs de l'image pour dénoncer les contraintes et pratiques abusives qui pèsent en matière d'illustration, et sensibiliser les médias, les magistrats et l'interprofession aux problématiques liées au droit de photographier, de filmer et de publier.

www.observatoiredelimage.com


COMMISSION
USAGES COMMERCIAUX

PRÉSIDENTE :
Pascale Buet (Groupe Éditis)
 CHARGÉE DE MISSION :
Delphine Katrantzis

La commission Usages commerciaux réunit diffuseurs et directeurs commerciaux. Elle est le lieu de réflexion et d'échanges avec la librairie sur l'évolution des usages commerciaux. Les rencontres régulières avec la commission commerciale du Syndicat de la librairie française (SLF) sont autant d'occasions d'échanges et de réflexion autour des problématiques transversales liées à l'évolution de la diffusion du livre et à l'évolution du comportement des lecteurs. La commission Usages commerciaux est particulièrement active aux côtés du SLF et du Syndicat des distributeurs de loisirs culturels (SDLC) pour le respect de la Loi Lang, y compris sur les places de marché des sites de vente en ligne.


COMMISSION
ÉCONOMIQUE

PRÉSIDENT : **Guy Maucollot (Albin Michel)**
 CHARGÉE DE MISSION : **Karen Politis Boubli**

La commission Économique intervient sur les problématiques économiques, comptables et fiscales du secteur de l'édition. Elle met son expertise au service des membres du SNE dans des domaines tels que la définition fiscale du livre, les provisions, le traitement comptable des stocks... Elle défend


COMMISSION
SOCIALE

PRÉSIDENT :
Sébastien Abgrall (Madrigall)
 CHARGÉE DE MISSION :
Axelle Chambost

La commission Sociale prépare les négociations et représente les éditeurs dans le cadre des instances paritaires avec les partenaires sociaux. Les principaux thèmes de discussions sont la révision de la convention collective nationale de l'édition (CCNE) et de ses avenants, les minima conventionnels, l'orientation en matière d'emploi et de formation dans le cadre de la CPNE, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes... La commission Sociale représente également les éditeurs, membres du SNE, au sein d'organismes extérieurs (AFDAS, MALAKOFF MEDERIC pour la retraite et la prévoyance, Agessa). Elle réalise chaque année le rapport social de branche.

également les adhérents en cas de contentieux avec l'administration fiscale sur des redressements susceptibles d'avoir des répercussions sur l'ensemble de la profession. La commission organise, chaque année, un atelier de présentation des actualités fiscales animé par KPMG.


COMMISSION

ENVIRONNEMENT ET FABRICATION

PRÉSIDENT :

Pascal Lenoir (Gallimard)

CHARGÉE DE MISSION :

Karen Politis Boubllil

La commission Environnement s'attache à mettre en avant l'importance des problématiques liées au développement durable dans les métiers du livre. Elle fait une veille réglementaire active sur les sujets environnementaux pour informer les adhérents du SNE quant aux nouvelles obligations, initiatives et changements. Elle réalise également des études sur des sujets variés tels que les pratiques de recyclage et de mise au pilon, la consommation papier des éditeurs... Depuis 2015, elle a élargi son périmètre aux problématiques de fabrication. Cette nouvelle commission Fabrication a été à l'initiative de la création de l'association Clic.EDIT, destinée à mettre en place un outil d'échanges de données informatisés (EDI) afin de faciliter les échanges administratifs entre les éditeurs et les principaux intervenants de la chaîne de production du livre (imprimeurs, papetiers, compositeurs, graveurs, etc.).

<http://www.clicedit.com/>


COMMISSION

CIRCUIT DU LIVRE

PRÉSIDENT :

Philippe Lamotte (Hachette Livre)

CHARGÉE DE MISSION :

Delphine Katrantzis

La commission Circuit du livre, réunissant les distributeurs, est au croisement de plusieurs routes, commerciales, logistiques, informatiques, professionnelles et interprofessionnelles. Ses travaux sont liés aux évolutions des différents métiers : mouvements de concentration, évolutions technologiques, améliorations logistiques... La commission Circuit du livre est l'organe de liaison de plusieurs instances : la commission Usages commerciaux du SNE, la Commission de Liaison Interprofessionnelle du Livre (CLIL), Prisme, Dilicom et la Centrale de l'Édition. Elle travaille également sur les questions de transport en région parisienne avec le Syndicat de la librairie française.


COMMISSION

NUMÉRIQUE

PRÉSIDENTE :

Virginie Clayssen (Editis)

CHARGÉE DE MISSION :

Tiphaine Duchénoy

La commission Numérique travaille en étroite coordination avec les autres groupes et commissions afin d'échanger sur les changements induits par le numérique. Elle promeut le développement de standards pour la profession, assure un suivi des réformes aux niveaux français et européen, en collaboration avec la commission Juridique, et participe à la mise en place de projets innovants avec les institutions partenaires du SNE. Elle organise une fois par an les Assises du livre numérique ainsi que des ateliers avec le groupe « Normes & Standards », piloté par Luc Audrain (Hachette Livre), en collaboration avec des éditeurs, le SLF, la BnF, Electre et Dilicom. Enfin, elle diffuse tous les mois une revue web du numérique présentant une sélection d'articles d'actualité. La commission Numérique du SNE est l'un des membres fondateurs du laboratoire européen de R&D sur la lecture numérique EDRLab, dont Virginie Clayssen assure également la présidence depuis juillet 2017.

LES NOUVEAUX ADHÉRENTS AU SNE

18 maisons d'édition ont rejoint le SNE entre avril 2019 et avril 2020.



ACCI ENTERTAINMENT

02 janvier 2015

LECTURE AUGMENTÉE,
ROMAN TRANSMÉDIA, MONDES
IMAGINAIRES, SCIENCE-FICTION,
FANTASTIQUE, FANTAISIE,
TOUS PUBLICS



AP ÉDITIONS-CONSEILS

24 août 2017

JURIDIQUE

JBE BOOKS

JBE BOOKS

01 janvier 2011

BEAUX LIVRES, POÉSIE, SCIENCES
HUMAINES



ÉDITIONS FRIMOUSSE

01 janvier 1996

JEUNESSE



ÉDITIONS UNIVERSITAIRES AVIGNON

01 janvier 2008

THÉÂTRE, CULTURE, SCIENCES, PATRIMOINE,
RECHERCHE UNIVERSITAIRE



ÉDITIONS GRANDVAUX

14 janvier 1992

BEAUX-LIVRES, BIOGRAPHIE,
ESSAI, VOYAGE



LE MOT ET LE RESTE

15 septembre 2008

MUSIQUE, LITTÉRATURE



FRANCE PRODUCTIONS

01 septembre 1994

JEUNESSE, RELIGIONS



ÉDITIONS DIFFUSIA

01 septembre 1994

JEUNESSE, HISTOIRE



ÉDITIONS SOUKHA

01 janvier 2010

JEUNESSE, HISTOIRE



AUTEURS DU MONDE

01 février 2012

ESSAIS, ROMANS, RÉCITS,
HUMOUR, BEAUX-LIVRES,
RELIGION, SCIENCES HUMAINES



MARIE BARBIER ÉDITIONS

17 avril 2017

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS



JOHN LIBBEY EUROTTEXT

18 novembre 1983

MÉDICAL, SCIENTIFIQUE



THIERRY SOUCCAR ÉDITIONS

2 novembre 2006

NUTRITION, SANTÉ, SCIENCE
ÉCOLOGIQUE, ENVIRONNEMENT



LAVAUZELLE ÉDITIONS

26 septembre 2018

ÉQUITATION, MILITAIRE,
JUDICIAIRE, ÉDUCATION,
RENSEIGNEMENT, PATRIMOINE,
HISTOIRE



LES ÉDITIONS BLEU ET JAUNE

01 février 2015

LITTÉRATURE, HISTOIRE



RUE DE L'ÉCHIQUIER

01 juin 2008

SCIENCES HUMAINES, FICTION,
BANDE DESSINÉE, PRATIQUE,
JEUNESSE



LES ÉDITIONS DU PÉTRIN

28 août 2012

LITTÉRATURE ET CULTURE
GASTRONOMIQUE



LES ÉDITIONS BLANCS SAPINS

01 août 2019

LIVRES PRATIQUES

LE MOT DE

MARINE BAUDOIN, responsable des Éditions chez LUNII

Pourriez-vous nous présenter votre maison d'édition ?

Lunii a été créée en 2014 et a commercialisé les premières fabriques à histoires à l'été 2016. *Ma Fabrique à histoires* est un objet sans ondes et sans écran avec lequel les enfants peuvent écouter des milliers d'histoires grâce à des parcours audio immersifs et interactifs. Nous proposons un catalogue d'histoires pour les enfants à partir de 3 ans, de la fiction majoritairement pour développer la mémoire auditive, enrichir l'imaginaire, la culture et le vocabulaire.

Nous avons aujourd'hui plus d'une centaine d'albums d'histoires disponibles en français et beaucoup d'autres en langues étrangères.

Votre concept est novateur, qu'attendez-vous du SNE ?

Nous souhaitons participer au développement du livre audio en France tant sur le plan juridique que promotionnel. À l'instar du livre papier, il y a toute une chaîne d'intervenants qui travaillent pour donner vie aux créations audio : des auteurs aux comédiens, des studios aux *sound*

designers en passant par l'éditeur, et nous souhaitons valoriser cette chaîne et ses acteurs avec l'aide du SNE.



lunii

LES ÉDITIONS LUNII

11 juin 2014

JEUNESSE, AUDIO

LE BUREAU DU SNE

Président



VINCENT MONTAGNE,
Média-Participations

Vice-président



ANTOINE GALLIMARD
Madrigall

Vice-présidente



LIANA LEVI
Éditions Liana Levi



MICHÈLE BENBUNAN
Editis



ALBAN CERISIER
Madrigall



LOUIS DELAS
L'école des loisirs



FRANCIS ESMÉNARD
Albin Michel



NATHALIE JOUVEN
Hachette Livre



RENAUD LEFEBVRE
Éditions Francis Lefebvre



LAURE LEROY
Zulma



ARNAUD NOURRY
Hachette Livre



FRANÇOISE NYSSSEN
Actes Sud



JEAN SPIRI
Editis

ANNUAIRE DES ADHÉRENTS DU SNE

- ABC MELODY**
ACCI ENTERTAINMENT
ACTES SUD
 Actes Sud Junior
 Actes Sud Papier
 A & J Picard
 Dernière Marge
 Éditions Cambourakis
 Errance
 Gaia
 Hélium
 Payot/Rivages
 Rouergue
 Sindbad
 Textuel
 Thierry Magnier
AC MÉDIA
ACTISSIA
 Chapitre.com
 France Loisirs
 Grand Livre du Mois
AEDIS
AFD
AFNOR
ALAIN DUCASSE/LES ÉDITIONS CULINAIRES
ALBIANA
ALBIN MICHEL
 Albin Michel Jeunesse
 CanaCanal + Éditions
 Casteilla
 Casteilla Techniplus
 De Bœck Supérieur
 De Vecchi
 Delagrave Édition
 Dicos d'or
 Dilisco
 Éducalivre
 Lanore
 Leduc. s Éditions
 Librairie des Écoles
 Magnard-Vuibert
 Médicis-Entrelacs
 Pierre Horay
 Quorum Magnard
 Diffusion
 Spratbrow
 Techniplus
ALBOURAQ
ALLARY ÉDITIONS
ALMA ÉDITEUR
AMDS
AMPHORA
AP ÉDITIONS-CONSEILS
ARCHE
ARNAUD FRANEL ÉDITIONS
 Séfi
ASFORED
ASIATHÈQUE
 Maison des langues
 du monde
ASIATIKA
ASKA ÉDITION
ASSIMIL
ATELIER/OUVRIÈRES
ATELIERS HENRY DOUGIER
ATELIERS ET PRESSES DE TAIZÉ
ATLANDE
ATLANTICA
AUBE
AU DIABLE VAUVERT
AUDIO VIDÉO MÉDIA DIFFUSION
 Emmanuel
 Le livre ouvert
 Quasar
AUTEURS DU MONDE
AU VENT DES ÎLES
AUZOU
BALIVERNES
BARTILLAT
BAYARD GROUPE
 Bayard Éditions
 CRER Coopérative régionale
 pour l'enseignement religieux
 Bayard Jeunesse
 Bayard Poche
 Milan
 Tourbillon
BÉATITUDES
BEAUX-ARTS ÉDITIONS
BEAUX-ARTS DE PARIS ÉDITIONS
BEAUCHESNE ÉDITEUR
 Feuilles
 Heures de France
 Musicales
BELLES LETTRES
BELVÉDÈRE
BENJAMINS MÉDIA
BERGER LEVRAULT
 Sofiac
BERNARD CHAUVEAU
BERTRAND-LACOSTE
BIBLIOMANE
BIEF/BUREAU INTERNATIONAL DE L'ÉDITION FRANCAISE
BNF/BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE
BPI/BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION
BOIRON
 Similia/Lab Boiron
BRAGELONNE
 Castelmore
 Milady
BREPOLS PUBLISHERS
BRGM/BUREAU DE RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE
BUSSIÈRE
BUTTERFLY ÉDITIONS
CAIRN FRANCE
CARACTÈRES
CARTIER ET COMPAGNIE
CARTOTHÈQUE-EGG
CELSE
CENT MILLE MILLIARDS
CENTRALE DE L'ÉDITION
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

- CENTRE POMPIDOU**
CÉPADUÈS
CERCLE D'ART
CEREMA
CERF
CHRISTIAN BOURGOIS
CHRONIQUE SOCIALE
CITADELLES ET MAZENOD
CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
CLASSIQUES GARNIER CNRS/
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
COLBO ET SCEPTRE
CORSAIRE ÉDITIONS
 Paradigme
 Pavillon noir
 Regain de lecture
COURTES ET LONGUES ÉDITIONS
CRÉERMONLIVRE.COM
CRÉPIN-LEBLOND ÉDITIONS
CTHS/COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES
CUJAS
DELCOURT
 Éditions Soleil
 Delsol
 Marchialy
 RG Square
 Tonkam
DES FEMMES-ANTOINETTE FOUQUE
DIALOGUES
DIANE DE SELLIERS
DILICOM
DILA
 Journaux Officiels
 Documentation française
DILECTA
DOCIS
ÉCOLE DES LOISIRS
 Éditions Kaléidoscope
 Glob Éditions
 Rue de Sèvres
E-DANTES
 Hardigan
ÉDICOM DIRECT
ÉDILARGE
 CAP diffusion
ÉDILIVRE
- Maison E
ÉDISOURCE/ÉDITIONS ADDICTIVES
ÉDITIONS AMATERRA
ÉDITIONS COMPLICITÉS
ÉDITIONS DE L'HOMME SANS NOM
ÉDITIONS DE L'ESPLANADE
ÉDITIONS DE L'INHA
ÉDITIONS DU CNPF
ÉDITIONS DU REGARD
ÉDITIONS GRANDVAUX
ÉDITIONS ISSEKINICHO
ÉDITIONS FRIMOUSSE
ÉDITIONS LC
ÉDITIONS MNÉMOS
ÉDITIONS NORMA
ÉDITIONS UNDERGROUND
ÉDITIONS UNIVERSITAIRES D'AVIGNON
EDITIS HOLDING
 10/18
 404 Éditions
 Acropole
 Anaya
 Archipel
 Belfond
 Bordas
 Bordas Références culturelles
 Bouquins
 Bourin
 Cherche Midi
 CLÉ International
 Edi8
 Empêcheurs de penser en rond
 En Voyages
 First Éditions Générales
 First Interactive
 Fixot
 Fleuve Éditions
 Gründ
 Héloïse d'Ormesson
 Hemme
 Hors Collection
 Interforum
 Julliard
 Kurokawa
 L'Agrume
 La Découverte
 Langue au chat
- Langues pour tous
 Le Robert
 Les Escales
 Lipokili
 Livres du Dragon d'Or
 Lizzie
 Lonely Planet
 MediMedia
 Nathan
 Nathan Université
 Nil Éditions
 Omnibus
 Paraschool
 Perrin
 Place des Éditeurs
 Plon
 Pocket
 Pocket Jeunesse
 Poulpe fictions
 Pour les Nuls
 Pré aux clercs
 Presses de la Cité
 Presses de la Renaissance
 Redon
 Retz
 Robert Laffont
 Rouge et Or
 Sedes
 Seghers
 Séguier
 Sejer
 Sejer 30
 Slalom
 Sogédif
 Solar
 Sonatine Éditions
 Super 8 Éditions
 Syros
 Tana
 Univers Poche
 XO Éditions
 Zones
EDP SCIENCES/ÉDITION
DIFFUSION PRESSE
ÉDUCAGRI
EHESS/ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES
ÉLECTRE
ELIDIA
 Artège Éditions
 Desclée de Brouwer

- Francois-Xavier de Guibert
Lethielleux
Lo País d'Enfance
Rocher
Sénevé
Tempora
Zodiaque
- ELIXYRIA ÉDITIONS**
EMPREINTE TEMPS PRÉSENT
ENSBA/ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS
ENSP/PRESSES DE L'EHESP
ÉPARGNE
ÉRÈS
ESF ÉDITEUR
Bien lire
ESI ÉDITIONS
ESMOD
ESKA
ÉTAGÈRE DU HAUT
ÉVIDENCE ÉDITIONS
EYROLLES
CT 2 M SAS
Éditions GEP
Géodif
Organisation
- ÉVEIL**
Graph Zeppelin
Sedirep
Fragrances
Budo
Tabou BD
- FAGE ET COMPAGNIE**
Nouvelles Éditions Scala
- FALAISES**
FÉLIN
FRANCE PRODUCTIONS
Éditions Diffusia
Éditions Soukha
- FONDATION DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME**
FONTAINE PICARD
FORMULETTE
FOUGEROLLE LIVRES
Lacurne
Montbel
- FRENCH PULP ÉDITIONS**
GALERIE PATRICK SEGUIN
GERESO ÉDITION
GLÉNAT ÉDITIONS
Atlas
- Chasse-Marée
Drugstore
ELLE à table
ELLE déco
Grenoble Librairie Guides
Franck
Libris
Quatre fleurs
Société de Géographie
Treize Étrange
Vent des Savanes
Vents d'Ouest
- GUY TRÉDANIEL**
Alysse
Contre-dires
Dervy
Diateno
Édicef
Entrelacs
Exergue
Gutenberg reprint
Courrier du livre
Le Relié
Les Deux Océans
Médicis
Josette Lyon
Trédaniel Poche
Vega
- GULF STREAM ÉDITEUR**
H&K ÉDITIONS
HACHETTE LIVRE
&moi
Albert-René
Armand Colin
Astérix
Audiolib
Bibliothèque rose/verte
B.M.R
Calmann-Lévy
Delmas
Dessain & Tolra
Deux Coqs d'or
Deux Terres
Didier
Didier Jeunesse
Dunod Éditeur
Éditions Chêne EPA
Fayard
Foucher
Gautier-Languereau
Gérard de Villiers
- Grasset et Fasquelle
Grasset Jeunesse
Guide du Routard
Guides bleus
Hachette Collections
Hachette Comics
Hachette Éducation
Hachette FLE
Hachette Français Langue Étrangère
Hachette Illustré
Hachette Jeunesse Image
Hachette Jeunesse
Hachette Jeunesse Disney
Hachette Littératures
Hachette Livre International
Hachette Pratique
Hachette Romans
Hachette Technique
Hachette Tourisme
Harrap's
Hatier
Hazan
Ilex Press
Interéditions
Istra
Jean-Claude Lattès
Kero
Kwyk
La Plage
Larousse
Lelivrescolaire.fr
Le Livre de Paris
Le Livre de Poche
Le Livre de Poche Jeunesse
Librairie Générale Marabout
Masque
Mazarine
Mille et une nuits
Pauvert
Pika Éditions
Préludes
Rageot Éditeur
Sedes
Stock
- HC ÉDITIONS**
HEIMDAL
HERNE
HOLDING DU MAS VERT
Hamonia Mundi
HOMMES ET GROUPES

- HONORÉ CHAMPION**
HUMANIS
HUMENSIS
 Belin
 Belin Éducation
 Éditions des Équateurs
 L'Observatoire
 Herscher
 Le pommier
 Pour la Science
 Premières Loges
 Presses Universitaires de France
 Que sais-je ?
- IMAV**
INED/INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES
INALCO
 Presses de l'Inalco
- INSTITUT FRANCAIS**
INSTITUT YING-YANG
IRD/INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT
JACQUES GABAY
JEAN BOÎTE ÉDITIONS
JEU DE PAUME
JEULIN
 Éducaland
- JOHN LIBBEY EUROTEXT**
JOUVENCE
JOYVOX KILOWATT ÉDITIONS
LA GRANDE OURSE
LA PALISSADE
LA PLUME DE PAON
LA VILLE BRÛLE
LA VILLETTE
LAFITTE-HÉBRARD
 Jacques Lafitte
 Les immortels
 Who's Who In France
- LAVAUZELLE ÉDITIONS**
LAVIGNE
LAVOISIER
 Hermes
 Synthèse Agricole
 Médecine-Sciences
 Flammarion
 Médicales internationales
 Tech & Doc Lavoisier
- LE CONTREPOINT ÉDITIONS**
- LE GÂTEAU SUR LA CERISE**
LE GÉNIE ÉDITEUR
 GEP Éditions
- LE LÉOPARD MASQUÉ**
LE MOT ET LE RESTE
LE MUSCADIER
LE VERGER ÉDITEUR
LEFEBVRE-SARRUT
 Dalloz
 Delmas
 Éditions Francis Lefebvre
 ESF Action sociale
 Juris Associations
 Juris Service
 Lefebvre-Sarrut
 Lefebvre Software
 Législatives
 Sirey
- LELIA MORDOCH**
LE PASSEUR
LES ARÈNES
LES ARTS DÉCORATIFS
LES ÉDITIONS BLANCS SAPINS
LES ÉDITIONS BLEU ET JAUNE
LES ÉDITIONS DU NET
LES ÉDITIONS DU PÉTRIN
LES ÉDITIONS LUNII
LETOUZEY ET ANÉ
LEXTENSO
 Répertoire
 Defrénois
 Gualino
 Joly
 LGDJ
 Montchrestien
 Pierre Lechêne
- LIANA LEVI**
LIBELLA
 Buchet Chastel
 Les Cahiers dessinés
 Delpire Éditeur
 Le Temps Apprivoisé
 Maren Sell
 Noir sur Blanc
 Phebus
 Photosynthèses
- LOCUS SOLUS**
 Petit Génie
- LUCCA ÉDITIONS**
MADRIGALL
- Alternatives
 Arpenteur
 Arthaud
 Aubier Montaigne
 Audie/Fluide Glacial
 Autrement
 Bleu de Chine
 Casterman
 Champs
 Classique Garnier
 Climats
 Denoël
 Deslogis Lacoste
 Elina Sofedis
 Flammarion
 Flammarion Jeunesse
 Flammarion Médecine
 Folio
 Futuropolis/Gallisol
 Gallimard
 Gallimard Jeunesse
 Gallimard Loisirs
 Garnier Flammarion
 Grandes Personnes
 Guides Gallimard
 Hoëbeke
 J'ai lu
 Joëlle Losfeld
 La Pléiade
 Librio
 Maison Rustique
 Mercure de France
 Père Castor
 P.O.L.
 Pygmalion
 Quai Voltaire
 Série Noire
 Sofédis
 Table Ronde Verticales
- MAISON DES LANGUES**
MAMA
MARIE BARBIER ÉDITIONS
MDF ÉDITIONS
MÉDIA PARTICIPATIONS
 Aubanel
 Anne Carrière Éditions
 Anne-Marie Métailié
 Anuman Interactive
 Blake et Mortimer
 Caméléon

- Chronique
Citel
Critérium
Dada
Danger Public
Dargaud
Delachaux et Niestlé
Desclée
Don Quichotte
Droguet et Ardant
Dupuis Édition & Audiovisuel
Edifa
Éditions du Sous-Sol
Éditions de la Martinière
Éditions de l'Olivier
Éditions Universitaires
Ellipsanime
Esprit
Fler
Fleurus
Hermé
Kana
Le Lombard
Lucky Comics
Mame
Mango
MDS
Média Diffusion
Mediatoon Licensing
Minerva
Pluriad
Points
Rustica
Serpent à plumes
Seuil
Tardy
Urban Comics
- MEDIASPAUL**
MEMO ÉDITIONS
MEL COMPAGNIE DES ARTS
MICHELIN TRAVEL PARTNER
MINUIT
MOLLAT LIBRAIRIE
MONELLE HAYOT
MONITEUR
Argus de l'assurance
ETAI Territorial
- MUSARDINE**
Dynamite
Média 1 000
- MUSÉE DU LOUVRE**
- MUSÉE DU QUAI BRANLY**
MUSÉE RODIN
NOUVEAU MONDE
NOUVELLE CITÉ
NOUVELLES ÉDITIONS SUTTON
NOUVELLES PLUMES
NUÉE BLEUE/ÉDITIONS DU QUOTIDIEN
Est
Rhin
Saisons D'Alsace
- OBRIART**
ODILE JACOB
OFFICE CENTRAL DE LISIEUX
OFFICINE
OLIVETAN
ONISEP
OUI'DIRE
PAJA ÉDITIONS
PANINI FRANCE
PARIS MUSÉES
PAULSEN
Guérin
- PEARSON ÉDUCATION FRANCE**
Campus Press
Village Mondial
- PEDONE**
PETIT À PETIT
PETITS MATINS
PHAIDON
Electra Architecture
- PHILIPPE PICQUIER**
PHILO ÉDITIONS
PIERRE TÉQUI
PIRANHA
POLLEN DIFFUSION
PRÉSENCE AFRICAINE
PRESSES DE SCIENCES PO
PRESSES UNIVERSITAIRES DU SEPTENTRION
PRIVAT
PUG/PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE
QUAE
Cirad
Ifremer
Inra
Irstea
- QUINTESENCE INTERNATIONAL**
RAVET ANCEAU
READIKTON
- RÉCRÉALIRE**
RELX GROUP
Elsevier Masson
LexisNexis
Litec
Prat
- RÉSEAU CANOPÉ**
REVUE BANQUE
REVUE EPS
RICOCHET
RMN/RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX
RUE DE L'ÉCHIQUEUR
RUE DES ÉCOLES
Circonflexe
Éditions Garnier
Éditions Palette
Mila
Millepages
Rue des enfants
- RUE DU MONDE**
SABINE WESPIESER
SALVATOR/YVES BRIEND
SARBACANE
SAURAMPS MÉDICAL
SCIENCES HUMAINES ÉDITIONS SCITEP
SCRINEO/LES CARNETS DE L'INFO
SEBTP/SOCIÉTÉ D'ÉDITION DU BÂTIMENT
SEDRAP
SHARON KENA ÉDITIONS
SIDOM
Plume Verte
- SIXTRID**
STEINKIS GROUPE
Jungle
Splash !
Steinkis
Warum/Vraoum
- SYNCHRONIQUE ÉDITIONS**
TALENTS HAUTS
TALLANDIER
TAWHID-SODELIM
TDP/TRÉSOR DU PATRIMOINE
Liriade
- TECHNIP & OPHRYS**
France agricole
Ophrys
- TERRE VIVANTE**

THÉLÈME
THIERRY SOUCCAR ÉDITIONS
TRANSACTIVE
UBISOFT FRANCE
Les Deux Royaumes
UGA ÉDITIONS UNIVERSITÉ
PARIS SORBONNE
VAN DE VELDE
VENTS D'AILLEURS

VERDIER
V-PUBLICATIONS
Creapassions.com
Emma Prot Éditions
VIVIANE HAMY
VIZ MEDIA EUROPE
Kazé
VRIN
WEKA ÉDITIONS C.M.T

Éditions Tissot
TI/Techniques de l'Ingénieur
WOLTERS KLUWER France
C.D.P.
Groupe Liaisons
Lamy
YODÉA
ZULMA

RÉPERTOIRE DES PRINCIPAUX ACRONYMES DE CE PRÉSENT RAPPORT

- Agessa** : Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs
- ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- AFDAS** : Assurance formation des activités du spectacle
- BIEF** : Bureau International de l'Édition Française
- BnF** : Bibliothèque nationale de France
- Bpi** : Bibliothèque publique d'information
- CA** : Chiffre d'affaires
- CCNE** : convention collective nationale de l'édition
- CFC** : Centre Français d'exploitation du droit de Copie
- CNL** : Centre national du livre
- CPE** : Conseil Permanent des Écrivains
- CPI** : Code de la propriété intellectuelle
- CPNE** : Commission Paritaire Nationale de l'Emploi
- CQP** : Certificat de Qualification Professionnelle
- CRL** : Centre régional du livre
- DGE** : Direction générale des Entreprises
- FEE** : Fédération des éditeurs européens
- FNPS** : Fédération Nationale de la Presse d'Information Spécialisée
- IAF** : Forum international des auteurs
- ICC** : Industries Culturelles et Créatives
- IFRRO** : Fédération internationale des organismes de droits de reproduction
- MC** : Ministère de la Culture
- NSRE** : Normes & Standards des Ressources Éducatives
- OMPI** : Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle
- PNB** : Prêt numérique en Bibliothèque
- RNCP** : répertoire national des certifications professionnelles
- SLF** : Syndicat de la librairie française
- SNE** : Syndicat national de l'édition
- Sofia** : Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit
- UE** : Union européenne
- UIE** : Union internationale des éditeurs

Directeur de la publication : Pierre Dutilleul
Coordination éditoriale : Véronique Stéphan et Liansa Ninine
Rédaction : Brigitte Cicchini et Claudine Becuwe
Conception graphique : Mathilde Gamard
Imprimé en France sur papier PEFC par l'imprimerie Chirat

Crédits photo :

p.8 : ©Julio Bittencourt ; p.12-13 : ©Livres Hebdo ; p. 14 : ©Romàn Pons Prades ; p.17 : ©Romàn Pons Prades ; p.19 : ©Frédéric Berthet ; p.20 : ©Romàn Pons Prades ; p.24 : ©Pixabay ; p.25 : ©Librairie La Rose des Vents ; ©Thibaut Chapotot ; p.26 ©Hall du livre Nancy ; p.27 ©SNE ; p.28 ©Frédéric Berthet ; p.29 ©Philippe Devernay ©Patrice Soudin ; p.30 ©Erich Westendarp ; p.36 ©La Company - Grégoire Korganow ; p.38 ©SNE ; p.40 ©Charlotte Thomas ; p.41 : ©SNE ; p.42 ©O. Roller ; p.43 ©l'Institut Français ; p.46 ©SNE ; p.47 ©Romàn Pons Prades ; ©O. Dion Valérie Barthez ; ©Jessica Petrou-Freling ; ©REA Catherine Blache ; p.48 : ©PhVermès Pascale Le Thorel ; ©O. Roller Moïse Kissous ; ©DR Guillaume Deroubaix ; p.49 : ©DR Celia Rosentraub ; ©Katy Couprie Thierry Magnier ; ©MerioFrédéric Muriel Beyer ; ©Olivier Dion Bruno Nougayrède ; ©Astrid di Crollanza Christian Counillon ; ©DR François Gèze ; p.51 : ©DR Arnaud Robert ; ©DR Judith Rosensweig-Becqueriaux ; ©DR Valérie Levy-Soussan ; p.52 : © DR Magali Girodet ; © DR Pascale Buet ; © DR Sébastien Abgrall ; ©DR Guy Maucollot ; p.53 : ©DR Pascal Lenoir ; ©Hachette Philippe Lamotte ; ©DR Virginie Clayssen ; p.56 : ©SNE Vincent Montagne ; ©Gallimard Antoine Gallimard ; ©Sophie Bassouls Liana Levi ; ©Editis Michèle Benbunan ; ©Catherine Hélie Alban Cerisier ; ©Magali Delporte Louis Delas ; ©Romàn Pons Prades Francis Esménard ; ©Romàn Pons Prades Nathalie Jouven ; ©Éditions F. Lefebvre Renaud Lefebvre ; ©Patrice Normand Laure Leroy ; ©Olivier Corsan Arnaud Nourry ; ©Actes Sud Françoise Nyssen ; ©



115 boulevard Saint Germain
75006 Paris
Tel : 01 44 41 40 50
www.sne.fr
Twitter : @SNEedition
Linkedin : Syndicat national de l'édition

Prix de vente : 17€ TTC
Septembre 2020